

VILLE DE PANTIN
BULLETIN MUNICIPAL



TRAVAUX PUBLICS — BETON ARME
TERRASSEMENTS — MAÇONNERIE
VIABILITE — ASSAINISSEMENT
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES

ENTREPRISE
BIARNAIS Père & Fils

Fondée en 1871

Société anonyme au capital de 400.000 F

Tél. : 845 27-39

C.C.P. Paris 754-76 — Reg. Com. Seine 54 B 624

9-11, rue Carnot
PRÉ SAINT-GERVAIS (Seine)

DUCRETET
THOMSON

Adaptation 2^e Chaîne
ou reprise aux meilleures conditions
CREDIT TOTAL — DEPANNAGE RAPIDE

PANTIN RADIO MENAGER
50, RUE DE PARIS, PANTIN

ANDRE
C'EST LE VRAI CIRCUIT COURT
DE LA CHAUSSURE

5 usines
200 succursales
10 millions de paires vendues annuellement sans intermédiaire

une qualité
qui a fait ses preuves
et des prix meilleur marché que partout ailleurs

9, boulevard de Strasbourg, AULNAY
31, avenue Jean-Jaurès, AUBERVILLIERS
127, avenue Henri-Barbusse, DRANCY

Société Auxiliaire des Distributions d'Eau

S. A. D. E.

28, rue de la Baume - PARIS 8^e

Capital : 8.100.000 F.

ENTREPRISE GENERALE DE DISTRIBUTION
EAU - GAZ - HYDROCARBURES
PIPES-LINES — FEEDERS

PUITS — FORAGES

Filtration et Stérilisation des eaux potables
Epuration des eaux usées

BANLIEUE DE PARIS (Elysée 61-10)

AGENCES et SUCCURSALES :

ARRAS	NEVERS
CARCASSONNE	PIENNES (M.-et-M.)
LILLE	RENNES
LYON	ROUEN
MARSEILLE	

ASSURANCES
TOUS RISQUES

Gabinet Bridoux

57^{BIS}, RUE HOCHE
PANTIN

Tél. **VIL 20.70**

2 lignes groupées

des engagements tenus des projets d'avenir

CE nouveau bulletin municipal, le 11^e que publie la Municipalité d'Union Ouvrière et Démocratique, animée et dirigée par les élus communistes, apporte le témoignage des efforts déployés par ceux-ci pour tenir les engagements pris en 1959.

Nous avons répondu à la confiance qu'avaient placée en nous les travailleurs, républicains, démocrates et laïcs Pantinois.

C'est ainsi que 1.239 logements ont été construits (432 Cité des Courtillères, 426 Cité des Fonds d'Eaubonne, 60 Cité Anatole-France, 321 Place de l'Eglise).

La Municipalité a construit trois groupes scolaires en six ans et elle verse à la Caisse des Ecoles 48 millions de subvention et 25 millions au Patronage Laïque, 66 millions aux cantines scolaires où chaque jour 3.750 repas sont servis.

Un Foyer de la Jeunesse est en construction. 516 jeunes ont bénéficié depuis 1960 de vacances d'hiver organisées par la Municipalité et 1.200 soldats de colis et de mandats.

La Municipalité a équipé complètement le stade Charles-Auray, réalisé d'importants aménagements sur celui de Marcel-Cerdan, remis en état les stades scolaires rues Méhul et Sadi Carnot, construit deux gymnases.

Elle a consacré depuis 1959, au titre des subventions au C.M.S. et sociétés sportives 40 millions et pour l'organisation des loisirs et vacances de la jeunesse 58 millions.

Au cours des six dernières années, nous avons consacré 334 millions pour l'aide aux Vieux Travailleurs.

Depuis 1959, plus de 600 millions ont été affectés aux travaux de viabilité et d'urbanisme, etc...

Les mérites du Conseil Municipal sont d'autant plus grands que les communes ne reçoivent pas de l'Etat l'aide qu'elles devraient normalement obtenir.

Le présent répond de l'avenir, car non seulement vos élus ont œuvré en permanence, afin de réaliser leur programme, mais encore, ils ont préparé l'avenir.

C'est ainsi que nos projets prévoient pour le prochain mandat, la construction de 2.000 logements au moins, 8 établissements scolaires, 2 gymnases, 1 centre administratif, 1 maison de la jeunesse et des foyers de



par Jean LOLIVE
Député-Maire de Pantin

quartiers, 1 colonie de vacances à la mer, 1 salle des congrès et des Fêtes, 1 foyer pour les jeunes travailleurs, 1 maison de la culture, la Bourse du Travail pour les syndicats ouvriers, 2 centres commerciaux, 3 crèches, 1 centre médico-social et des dispensaires de quartiers, 3 foyers pour les personnes âgées, 2 maisons de retraite modernes, etc...

Eh bien, tout cela, la population laborieuse de notre ville l'approuvera en faisant triompher lors du scrutin du mois de mars prochain la liste d'Union Démocratique présentée par le Parti Communiste Français, et soutenue par le Parti Socialiste S.F.I.O. et des Républicains.

L'union sans exclusive des forces ouvrières et démocratiques assurera la défaite de l'U.N.R. et de la réaction ; elle préparera des succès encore plus importants, afin que soit rétablie dans notre pays une démocratie réelle, l'entente sur un programme commun étant le chemin le plus sûr pour y conduire.

PANTIN ouvrier et républicain sera fidèle à sa devise :
HARDY PANTIN EN AVANT !



Crèches

La Commune a financièrement participé à la construction de ce Centre pour un peu plus de 25 millions A.F.



Fête des Mères

DEPUIS 1959 des cadeaux de linge sont offerts aux mères décorées de la médaille de la famille française.

800 MERES aux revenus modestes reçoivent un cadeau utile.

Aide aux mères et aux travailleurs

- 1.000 enfants sont suivis régulièrement en Protection Maternelle et Infantile au Dispensaire Municipal, rue Eugène et Marie-Louise Cornet.
- 200 sont vaccinés tous les mois.

Dans les 2 Dispensaires Municipaux, 27 consultations de médecine générale et spécialisée ont lieu toutes les semaines. La Radio fonctionne tous les jours.

L'ENFANCE

Fête de Noël

Chaque année le Conseil Municipal offre aux enfants des écoles maternelles, des cours préparatoires, aux enfants des employés communaux, et des familles sans ressources un goûter et un jouet, ce qui représente 4.000 JOUETS.



Aide à la famille : Prix Cognac.



- EN 1959, la Commune possédait 2 crèches pouvant recevoir 100 enfants.
- DEPUIS LE 20 OCTOBRE 1961, elle en possède une de plus comprenant 75 places. Cette crèche fait partie d'un Centre Départemental de Protection Maternelle et Infantile qui comprend également :
 - jardin et halte d'enfants,
 - consultations pré et post-natales de nourrissons et d'enfants de 2 à 6 ans.

Fêtes des Mères : cadeaux utiles.

cantines scolaires

• EN 1958 : il a été servi 400.237 repas dont 71.951 à tarif réduit et 22.419 gratuits.

• EN 1963 : il a été servi 627.998 repas dont 113.305 à tarif réduit et 45.478 gratuits.

La charge supportée par le budget communal s'élève à : 1958, 35.300.000 A.F. ; 1964, 60.000.000 A.F.

Les sommes importantes inscrites au budget destinées aux cantines ont non seulement servi à aider les familles, mais aussi à améliorer les contenus des repas, en supprimant la margarine et en n'utilisant que le beurre et l'huile pour les viandes à rôtir.

Par exemple, la fréquence des mets pour une période de sept semaines est très variée.

— LES ENTREES : saucisson, sardine, mâquereau, crudité, potage.

— LES VIANDES : rôti, sauté, blanquette, omelette, poulet, lapin, poisson, hachis parmentier, jambon, crépinette, ravioli.

— LES LEGUMES : légumes verts (épinards, carottes, haricots verts, potiron, choux fleurs), nouilles, purée, riz, féculent, salade.

— DESSERTS : fruit, compote, biscuits, glaces, crèmes au lait, pâtisserie ou fromage.

Les effectifs sont montés en flèche durant ces dernières années :

1959 : 2.000 repas par jour

1960 : 3.050 — —

1961 : 3.300 — —

1962 : 3.600 — —

1963 : nous avons atteint les chiffres records de 3.750 repas environ.

Ces augmentations d'effectifs triplent les charges : en personnel de cantines, en véhicules, matériel de distribution, linge, couverts, produits de lavage.

C'est la municipalité qui en supporte les frais. Des produits bruts jusqu'à l'assiette de l'enfant, toute une chaîne de travail obscur, de réalisations souvent méconnues de la population.

1) — MEHUL : confectionne 1.350 repas par jour. Elle dessert les groupes scolaires de Montreuil, Grilles, les maternelles Plein Air et Cristallerie (en attendant que



Une de nos cuisines modernes : le Plein Air.



Le repas en maternelle (la Cristallerie).

cette école soit équipée d'une cuisine moderne) et le Foyer des Vieux-Travailleurs.

2). — SADI CARNOT : 750 repas primaires, C.E.G., lycée.

3) — CONDORCET : 550 repas, primaires et maternelle.

4). — JEAN-JAURES, primaire ; Marcel-Cachin, maternelle Jacqueline-Quatremaire.

Chaque crèche possède sa propre cuisine.

Les efforts d'adaptation du matériel ont été très importants :

A MEHUL : — agrandissement de la cuisine,
— changement des 3 marmites,
— implantation d'une cuisinière de collectivité comportant 2 sauteuses, 4 fours, 2 brûleurs rapides, 1 plaque coup de feu,
— 2 trancheurs, etc...

Pour SADI-CARNOT, en attendant la construction d'une nouvelle cuisine, nous avons amélioré l'équipement matériel, de même que pour l'école Condorcet, qui sera reconstruite par la suite.

Quant aux Courtillères, c'est une cuisine complètement moderne avec tout l'appareillage moderne.

Quelques prix :

1 broyeur à déchets 1.500.000 A.F.,

1 marmite 250 litres 700.00 A.F.,

1 machine à laver la vaisselle 1.500.000 A.F.,

1 trancheur 270.000 A.F.,

1 turbo-broyeur 320.000 A.F.

Pourtant, nos cantines, reconnues d'utilité publique, paient les mêmes taxes que les ménagères.

Si pendant le premier trimestre nous avons acheté 15.000 kg de viande, nous avons versé au gouvernement :
 $15.000 \times 0,92 = 1.380.000$ A.F.

sur une année plus de 4.000.000 d'A.F.

OU EST L'AIDE DU GOUVERNEMENT AUX COMMUNES ?

L'ENFANCE

groupe scolaire Joliot-Curie (Cristallerie)

C'est en 1953 que le terrain de l'ancienne cristallerie fut acquis par la Municipalité.

Le programme et l'agrément de l'architecte furent approuvés le 8 décembre 1953.

Le 9 octobre 1959, le projet définitif fut approuvé par le Conseil Municipal.

Mais ce n'est que le 27 février 1961 que le Préfet de la Seine notifiait à la Municipalité le montant de la dépense subventionnable.

Le 17 avril 1961 une délégation de la Municipalité fut faite auprès du chef de cabinet du Ministre de l'Education Nationale, une promesse de financement fut donnée.

Le 24 mai 1962 nouvelle démarche du Maire auprès de Monsieur HEPP avec les représentants des Directeurs et Directrices d'écoles du Syndicat National des Instituteurs, des Parents d'Elèves.

Durant toute l'année 1962, des démarches du Maire, du Conseil Municipal se multiplièrent. Mais ce n'est qu'après la grève scolaire du 23 septembre 1963 que nous obtenions enfin le financement le 19 avril 1963.

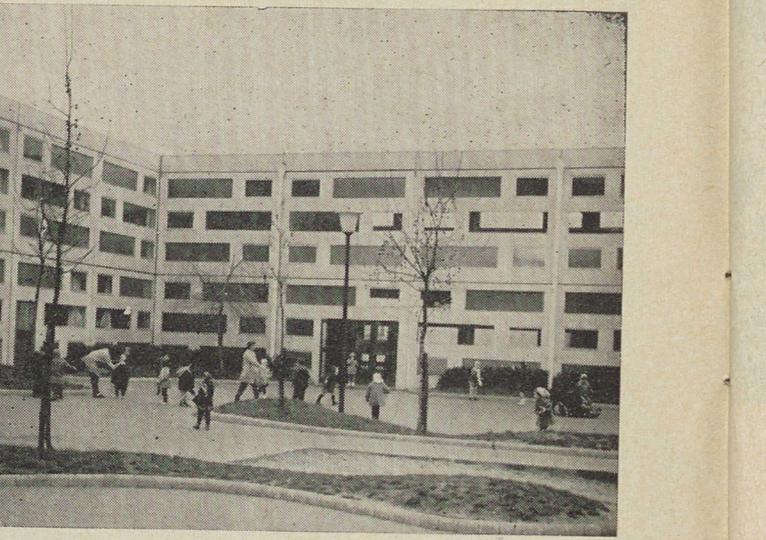
Sur un montant global, tous aménagements compris de **7.233.000 F**, la part communale atteint : **2.728.000 F**

Par délibération en date du 29 janvier 1965, le Conseil Municipal a décidé de donner le nom de Joliot-Curie à ce groupe.





Emplacement de la future maternelle du quartier Anatole-France. La commune est propriétaire du terrain. Le projet adopté. Seul l'arrêté préfectoral (dépense inférieure à 100 millions d'A.F.) débloquant les crédits nécessaires à sa construction, n'a pas été encore accordé, retardant la mise en route du chantier. L'action des parents de ce quartier est nécessaire pour obtenir rapidement le financement.



Maternelle « Jacqueline-Quatremaire » de la Cité des Courtillières.

l'école

L'ENFANCE

PROGRESSION DES ENFANTS DANS LES ECOLES

EN 1959 : 6.184 élèves

EN 1964 : 7.933 élèves

	Maternelles	Ecoles primaires	Collège enseignement général	Lycée
1959...	1.269	4.003	287	625
1960...	1.458	4.301	389	667
1961...	1.476	4.592	466	700
1962...	1.568	4.631	673	685
1963...	1.642	4.758	863	683
1964...	1.724	4.587	912	710

ECOLES NOUVELLES CREEES DEPUIS 1959

JEAN-JAURES :	46 classes
MARCEL-CACHIN :	26 —
JACQUELINE-QUATREMAIRE :	7 —
JOLIOT-CURIE (cristallerie) :	46 —

125 classes

L'ENFANCE

classes de neige

- EN 1958 : 2 CLASSES SONT PARTIES
- EN 1959 : 4 — — —
- EN 1960 : 6 — — —

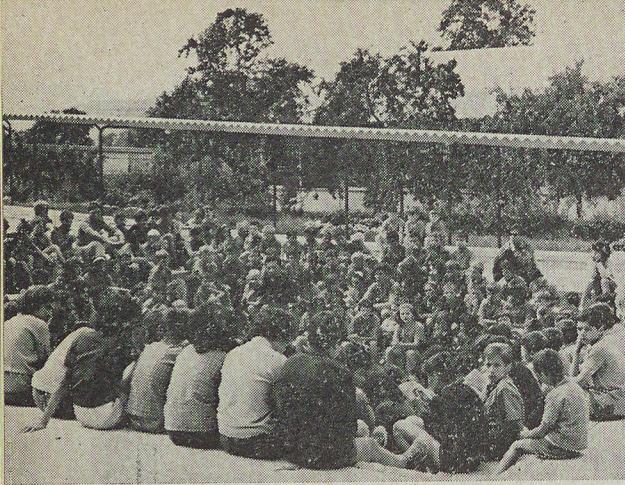
Les garçons au Mont-Saxonnex.



2 classes de neige au Revard : les filles.

DEPUIS 1961 :

- 8 classes partent chaque année = 220 enfants
- La colonie du Mont-Revard située à 1.500 mètres d'altitude reçoit 4 classes.
- La dépense communale pour ces 8 classes s'élève à 10 millions A.F., alors que l'Etat n'accorde que 550.000 A.F., la jeunesse et les sports 500.000 A.F.
- Tous les enfants partent équipés :
 - Anoraks,
 - Pantalons,
 - Chaussures,
 - Skis,
 - Bonnets.



Senailly en chanson



Départ en colonie : une demi-heure avant la séparation.



Saint-Martin d'Ecublei : relaxe.

colonies de vacances

LA VILLE DE PANTIN POSSEDE
3 COLONIES DE VACANCES

Saint-Martin d'Ecublei (Orne)
avec 230 enfants

Senailly (Côte d'Or)
avec 260 enfants

Mont-Revard (Savoie)
avec 75 enfants

Un coin de réfectoire à Saint-Martin



Mont-Revard : en plein activité.



Un des bons moments de la journée.



Mouvement d'ensemble lors de la Fête des Ecoles Laïques



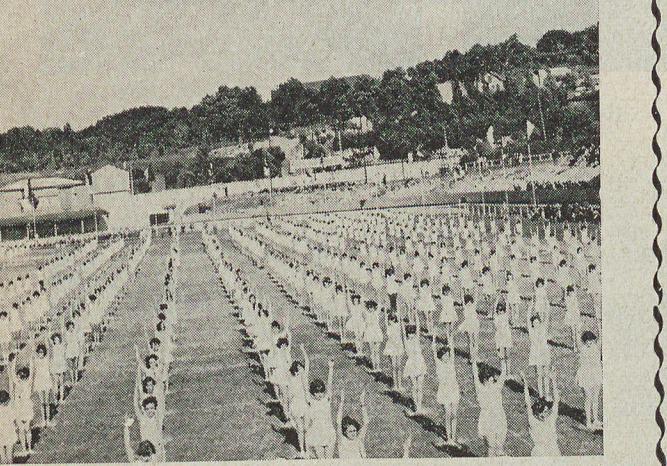
La Municipalité a aménagé dans un bâtiment prêté par la commune de Saint-Martin du Tertre à 28 kilomètres de la Mairie de Pantin, un centre aéré qui permet au patronage d'emmener les enfants chaque jeudi...



...ce centre aéré permet des activités d'intérieur calmes dans le genre de celle-ci, les enfants étant là chez eux...



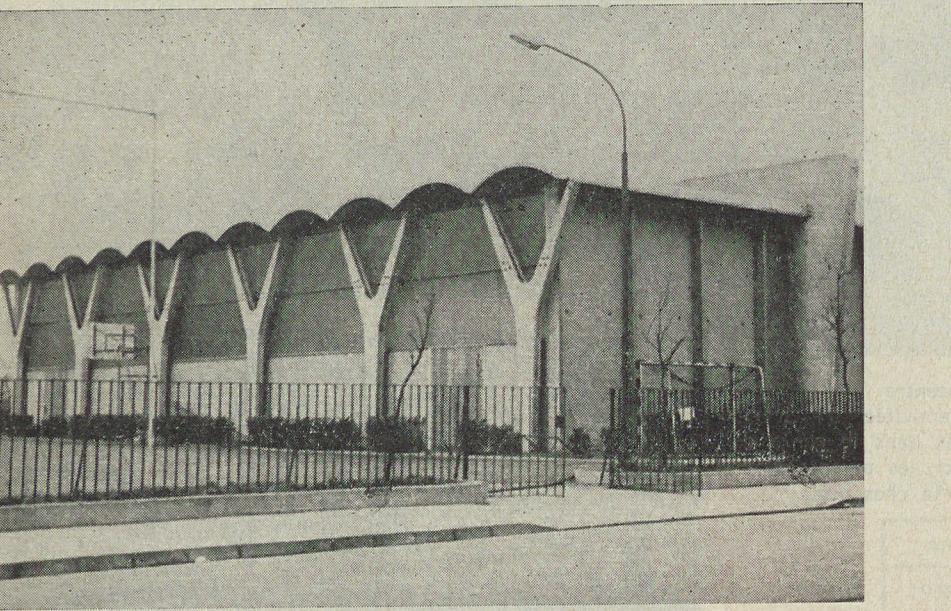
...d'aménager l'intérieur à leur façon, avec beaucoup de goût, comme le prouve ce motif décoratif...



...ou d'aller faire de belles promenades dans la forêt aux portes du centre aéré. Ce denier a coûté 30 millions d'A.F., l'Etat n'a donné aucune subvention pour cet aménagement.



JEUNESSE - sports



Gymnase et plateau Rey-Golliet.

NOTRE PROGRAMME DE 1959 COMPORTAIT :

Accorder des subventions suffisantes pour permettre l'activité du mouvement sportif, notamment au CERCLE MUNICIPAL DES SPORTS. Equiper nos stades, construction de tribunes et des installations nécessaires au stade de la Seigneurie (Ch. Auray).

DEPUIS 1959, IL A ETE CONSACRE :

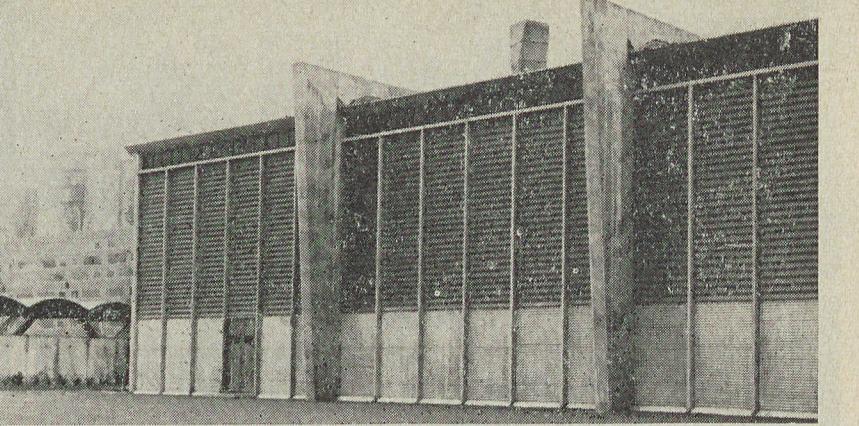
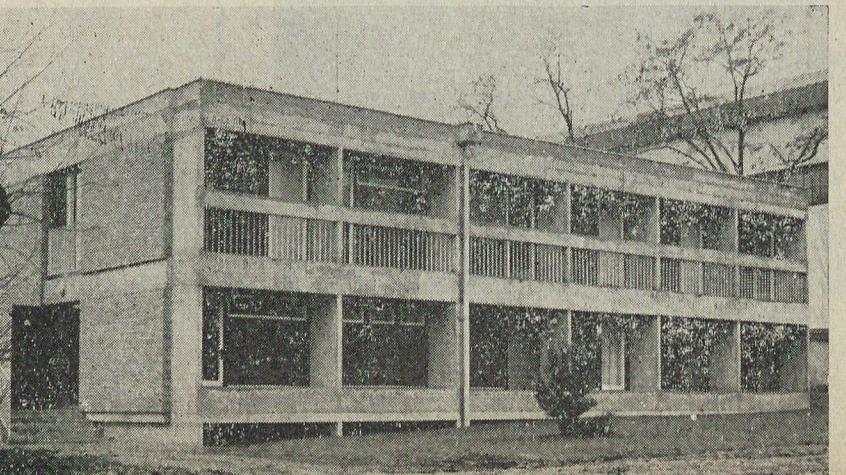
COURTILLIERES

	STADE CHARLES-AURAY
Gymnase Rey-Golliet	354.180,42
Plateau Jean-Jaurès	38.676,30
Gymnase Hazenfratz	1.369.561,48
Plateau Marcel-Cachin	40.774

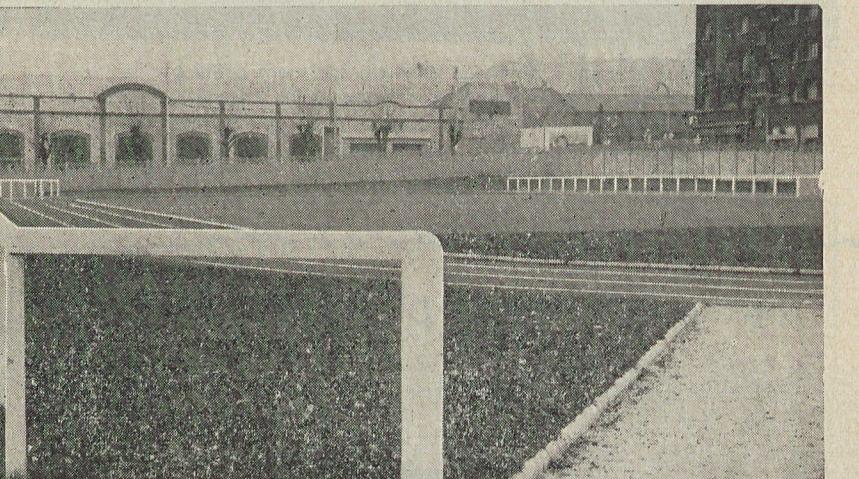
STADE RUE MEHUL

	Cours de tennis
Aménagement	141.186,70

Pavillon des sportifs du Stade Charles-Auray.



Gymnase et plateau Roger-Hazenfratz.



Stade scolaire Rue Méhul.

JEUNESSE - sports

STADE MARCEL-CERDAN

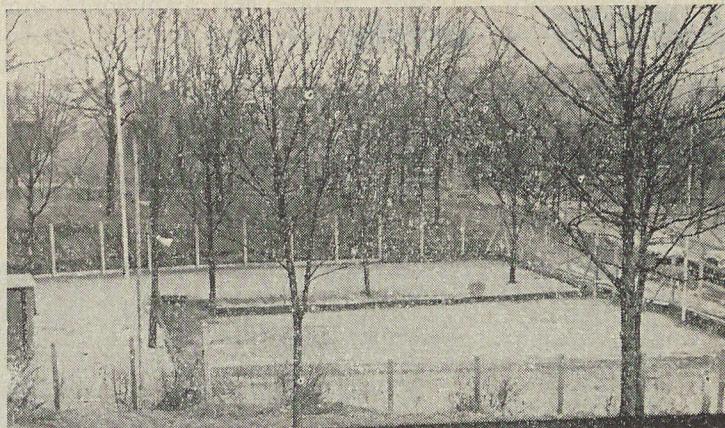
Réfection du terrain	85.697,50
Aménagement des boules	12.500
Aménagement du tir à l'arc	14.530
PISCINE MUNICIPALE (de 1961 à 1964)	354.000
PLATEAU SADI CARNOT	5.731



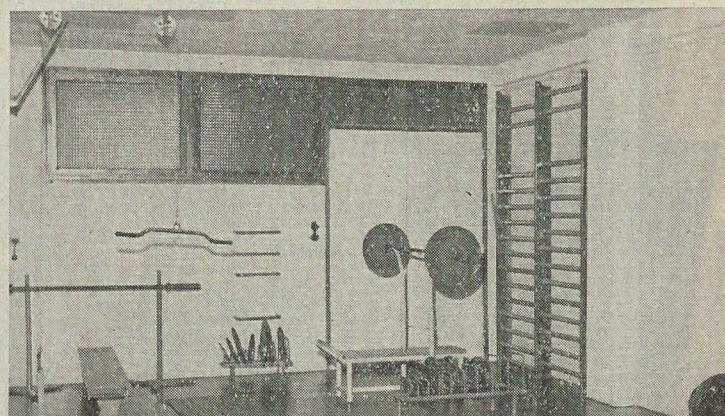
Stade Marcel-Cerdan, terrain d'honneur.



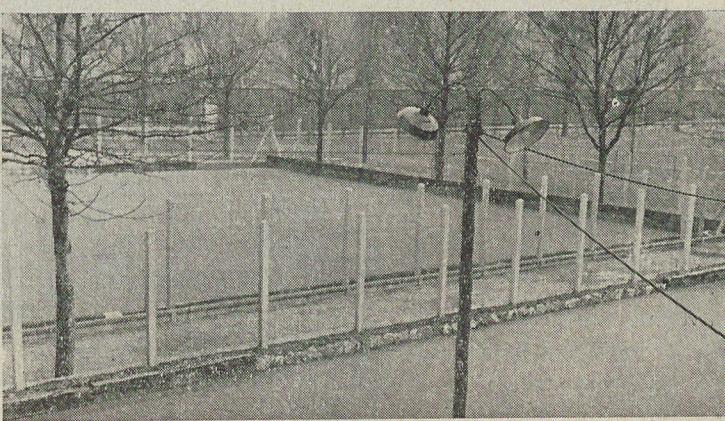
Réfection actuelle du terrain annexe du Stade Charles-Auray.



Terrain de boules de l'Avenir, Cité Anatole-France.



Salle d'haltérophilie aménagée sous les tribunes du Stade Charles Auray.



Stade Marcel-Cerdan, terrain de boules.

JEUNESSE - sports

SUBVENTIONS AU C.M.S.

1959	42.500	1962	59.350
1960	42.500	1963	74.350
1961	47.500	1964	75.000

Subvention traversée de Pantin

Natation, subvention annuelle depuis 1960

Course cycliste, subvention annuelle depuis 1960

600

1.000

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

JEUNESSE - sports

LA MUNICIPALITÉ SAIT METTRE A L'HONNEUR LES SPORTIFS ET DIRIGEANTS PANTINOIS

Durant son mandat, la Municipalité a reçu les sportifs Pantinois une première fois en 1964, une seconde fois tout dernièrement.



Jean Lalive remettant la plaquette de la ville de Pantin à Georges Sénécot champion de France au tremplin 1964.



A l'occasion de ces rencontres amicales, tout en rappelant les efforts de la Municipalité pour un véritable équipement sportif de la commune, nous n'avons jamais manqué de situer les responsabilités du gouvernement qui, par son refus d'accorder des subventions importantes, freine le développement sportif de notre pays.

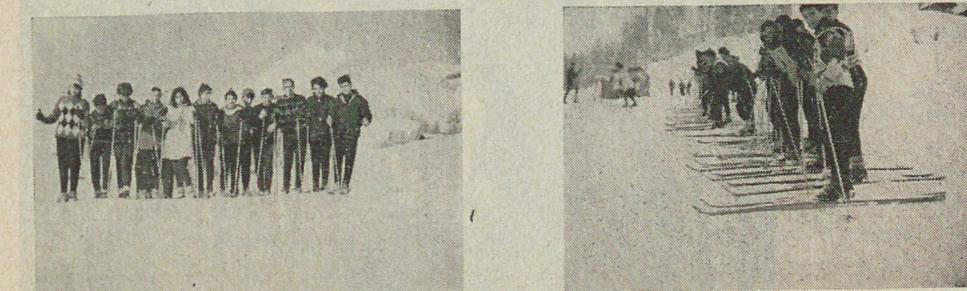
Rappelons l'exemple du Stade Charles-Auray qui, pour une dépense de plus de 200 millions d'A.F., n'a reçu qu'une subvention de 14.800.000 A.F. (par encore encaissé par la commune).

A l'occasion de ces rencontres, la Municipalité s'est fait un plaisir de récompenser les sportifs les plus méritants et les dirigeants dévoués au sport depuis de nombreuses années.



Depuis 1959, la Municipalité a créé pour la jeunesse un certain nombre d'activités qui n'existaient pas auparavant :

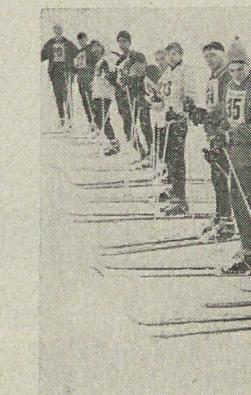
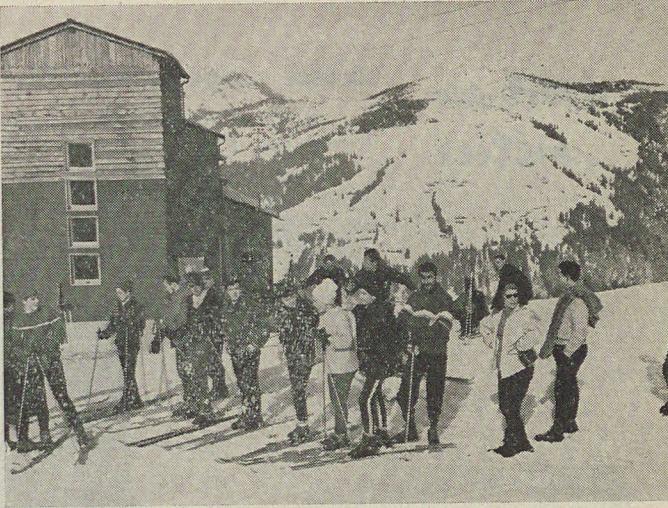
- Vacances de ski d'hiver et de printemps,
- Week-end de ski,
- Sorties d'une ou deux journées l'été,
- Vacances d'été en France et à l'étranger,
- Diverses manifestations culturelles,



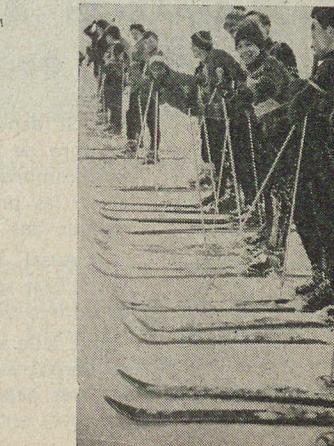
Notre programme en 1959 comportait :
— Construire un Foyer de Jeunes, rue Lavoisier.
Celui-ci est actuellement en construction et sera inauguré très prochainement.

Depuis 1959 :

- 516 jeunes ont participé aux vacances de ski de Noël et Pâques,
- 533 aux vacances d'été en France et à l'étranger.
- 386 aux week-end de ski.



JEUNESSE loisirs



droit au métier

COLLEGE TECHNIQUE MASCULIN

La Commune a décidé l'acquisition de la propriété située 51, rue Victor-Hugo d'une contenance de 8.780 m².

L'ordonnance d'expropriation vient d'être prononcée par le Président du Tribunal Civil de Première Instance de la Seine et va être publiée très prochainement au Bulletin Municipal Officiel.

La Commune va participer à 50 % des dépenses.



Remise du colis et mandat aux soldats.

participation de la jeunesse aux luttes pour son avenir

Si depuis 1959, nous nous sommes efforcés de satisfaire bon nombre de revendications de la jeunesse, celle-ci a bien compris que la Commune seule ne pourra jamais tout réaliser, sans l'aide de l'Etat ; sinon les projets mis sur pied par la Municipalité resteront aux domaines des archives.

Aussi, la jeunesse, à maintes reprises, a manifesté son désir de voir l'Etat se préoccuper plus de son sort, de consacrer moins d'argent à la force de frappe par exemple, et plus à la jeunesse.

L'aide apportée par la Jeunesse à la Municipalité d'Union Ouvrière et Démocratique, par sa confiance d'une part, mais par son action, est très précieuse et importante.

Jeunes Pantinois et Pantinoises lors d'une manifestation en faveur de la Paix et du désarmement.



JEUNESSE

COLLEGE TECHNIQUE FILLES

Le Collège d'Enseignement Technique Féminin installé 147, rue de Paris sur une propriété qui va être expropriée pour la construction du Parking d'intérêt régional, va être reporté 66, rue Victor-Hugo.

La démolition des vieux bâtiments va être entreprise très prochainement afin de réaliser le projet de l'Education Nationale.

La Commune participe également à 50 % des dépenses.

solidarité aux jeunes sous les drapeaux

Depuis 1959, chaque année 600 pantinois, soldats du contingent, ont bénéficié du colis et du mandat.

Chaque militaire touche actuellement quatre fois dans l'année 20 Francs et un colis.

Notre soutien s'est manifesté par plusieurs vœux du Conseil Municipal en faveur du retour immédiat du service militaire à 12 mois et de l'augmentation du prêt journalier à 1 Franc.



Les nouveaux bâtiments H.L.M. de la Place de l'Eglise. Vue perspective sur la place et sur la rue de Paris.

A propos des impôts...

LES IMPOTS AUGMENTENT CE QU'EN PENSENT LES ÉLUS MUNICIPAUX

POURQUOI..

...Qui est responsable ?

Les contribuables ont reçu leurs feuilles d'impôts. Pour certains, c'est la première fois qu'ils paieront l'impôt sur le revenu (il y en a 700.000 en France). Pour tous, l'impôt a augmenté dans des proportions considérables.

En ce qui concerne la contribution mobilière que paie chaque locataire, la contribution foncière que paient les propriétaires, la patente que paient les commerçants, artisans, industriels, là encore l'augmentation est sensible.

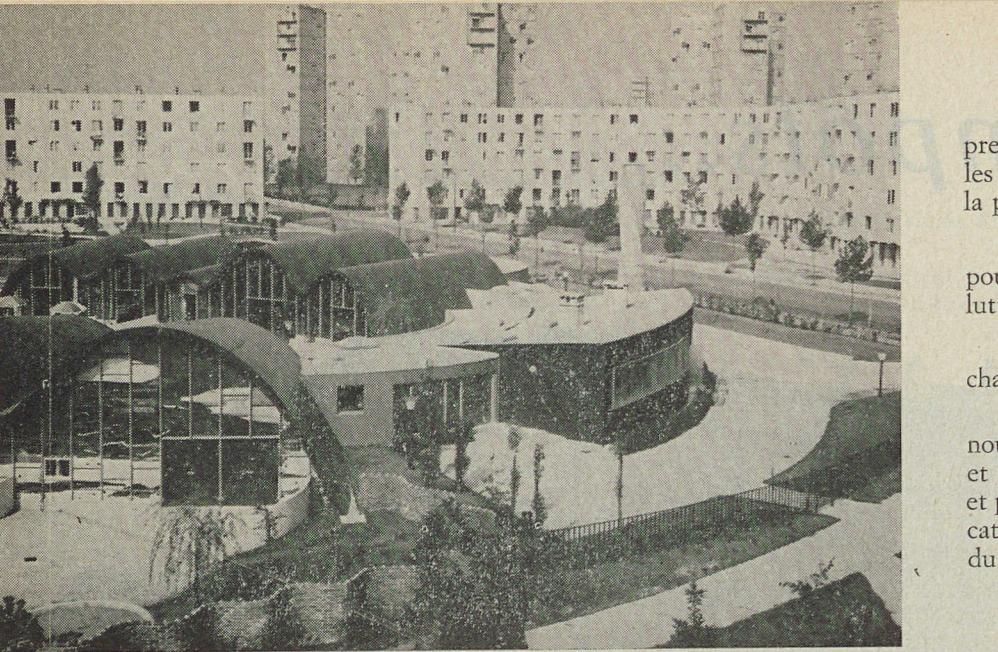
Les augmentations d'impôts s'ajoutent à toutes les autres : augmentation des prix alimentaires (viande, pain, fruits, légumes, etc...) de tous les autres produits indispensables.

Dans ces conditions, le mécontentement est grand.

Et il en est ainsi parce que nos gouvernements actuels ont résolu d'engager à fond notre pays dans la constitution d'une force de frappe atomique

qui va engloutir 6.000 milliards d'anciens francs dans les années à venir.

C'est ce qui explique que les crédits militaires, inscrits au budget, sont le double de ceux affectés à l'Education Nationale et le décuple des crédits pour la Santé Publique. Cette politique est une source considérable de profits pour les grosses sociétés, pendant que la masse des Français est pressurée, c'est aux pauvres que l'on prend pour donner aux riches.



Centre de P.M.I. des Courtillères.

POMPIDOU annonce une nouvelle offensive contre les communes. Conséquences : les impôts locaux vont encore augmenter.

A Metz, le 1^{er} octobre, Pompidou a affirmé : « l'équilibre des finances locales ne peut consister purement et simplement en un appel à l'aide de l'Etat. Il faut que les services rendus aux citoyens soient payés à leur juste prix. En effet ils ne sont pas seulement des contribuables mais aussi des consommateurs qui paient la valeur du produit qui leur est livré. »

Lorsqu'on sait que la plus grande part des dépenses des collectivités locales consiste en frais d'enseignement, de réalisations pour l'enfance et d'assistance (alors que le budget de l'Etat gaulliste, lui comporte, au premier chef des dépenses de guerre et les aides aux trusts aux frais des contribuables !) il faut en conclure que le gouvernement entend faire payer les constructions d'écoles aux parents, l'aide aux vieux... aux personnes âgées, etc. Voilà les « consommateurs » auxquels le pouvoir exige de faire payer « le juste prix ».

*De plus, Pompidou annonce : « Je donnerai (on a bien lu « je ») aux autorités régionales, j'entends aux autorités préfectorales, plus de poids. »
En particulier le premier ministre veut que les préfets soient directement juges de l'octroi ou du refus des crédits de l'Etat aux collectivités locales.*

COMMENT ?

En organisant la hausse des prix ce qui oblige la commune à payer toujours plus cher les dépenses auxquelles elle a à faire face, matériaux pour l'entretien des bâtiments (écoles entre autres), la voirie, chauffage, eau, gaz, électricité, produits alimentaires, fournitures et livres scolaires, etc...

En faisant supporter, aux budgets communaux des dépenses qui incombent à l'Etat (Enseignement, Santé, Police, etc...) ces dépenses représentent à PANTIN plus de 529 millions pour 1964. Si cette somme était soustraite du budget communal, les contributions locales (mobilière, foncière, patente) pourraient être allégées de 58,45 % soit plus de la moitié.

En faisant supporter aux communes les dépenses des constructions scolaires (Technique, secondaire, décret du 27 novembre 1962) jusqu'ici assumées par l'Etat. Pour PANTIN, la construction des deux Collèges d'Enseignement Technique, filles, garçons, coûtera à la commune 600 millions d'A.F. au lieu de 200.

En n'aidant pas suffisamment les communes par des subventions importantes ou des prêts à taux d'intérêts le plus faible possible.

C'est donc dans la poche des contribuables que le gouvernement prend l'argent. Dans le même temps, il contraint les communes à augmenter les contributions locales en raison des besoins de plus en plus nombreux de la population qui doivent être satisfaits par les communes.

Le Conseil Municipal lutte pour une réforme des finances locales, pour une réforme démocratique de la fiscalité faisant payer les riches. Il lutte pour la diminution massive des dépenses d'armement.

C'est toute l'orientation de la politique du gouvernement qu'il faut changer.

Nous y parviendrons si, tous ensemble, dans l'union la plus grande, nous agissons contre cette politique néfaste pour le peuple et pour la France, et pour un vrai régime démocratique qui restaurera les libertés communales et permettra au parlement, composé d'élus représentant vraiment les différentes catégories de la population française, de décider souverainement des destinées du pays.

La Municipalité.

M. Giscard D'ESTAING aussi...

Le Ministre des Finances préconise le freinage des prêts accordés aux Municipalités par la Caisse des Dépôts et Consignations. Ces prêts servaient à la réalisation des travaux d'équipement, de constructions diverses, d'achats de terrains...

En prenant la décision de restreindre ces prêts, le Ministre des Finances suggère aux collectivités locales d'avoir recours aux centimes additionnels, c'est-à-dire aux contribuables, pour financer ces opérations.

Déjà accablés d'impôts en raison des multiples dépenses auxquelles elles doivent faire face du fait de la carence de l'Etat, les Communes vont donc se trouver dans une situation encore aggravée par cette nouvelle mesure qui relève d'un plan concerté de destruction des libertés locales.

... ses directives sont déjà appliquées

Voici la lettre que la Municipalité a reçu du Directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations →

Service Municipal d'Ambulance : le nouveau matériel.



En se désintéressant des besoins sociaux et culturels si indispensables à la vie de la population.

De plus, loin d'aller vers une amélioration de cette situation, le gouvernement s'apprête à restreindre plus encore les libertés locales.

Il préconise des mesures visant à empêcher les communes de gérer librement leurs propres affaires dans l'intérêt de leur population.

« Je donnerai aux autorités régionales — j'entends aux autorités préfectorales — plus de poids », a déclaré Pompidou.

Les Conseillers Municipaux connaissent et partagent les difficultés des habitants de notre commune, locataires, petits propriétaires, commerçants, artisans, petits et moyens industriels. Ils se rendent parfaitement compte de ce que représente pour tous, l'augmentation des impôts et charges fiscales.

L'augmentation des contributions communales nous est imposée par l'Etat Gaulliste. Nous avons essayé de la réduire au maximum.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS <hr/> DÉPARTEMENT des Collectivités <hr/> SERVICE des Prêts <hr/> Référence: Cp 1 - 311.139	<i>18/07/1963</i> Paris, le 36, rue de Lille (VII^e) Le Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations
---	--

Objet:
O B J E T : Demande de prêt de 5.500.000 F

REFERENCE : Ma lettre Cp 2 - A 311.139 du 30 juillet 1963

Monsieur le Maire,

Par ma lettre citée en référence relative à l'emprunt de 5.500.000 F que votre ville envisage de contracter pour financer la construction d'un centre administratif destiné à recevoir des services d'Etat, je vous avais informé que mon Etablissement avait consulté le District de la Région de Paris.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Ministre des Finances a demandé à la Caisse des Dépôts dans le cadre du plan de stabilisation des prix, d'apporter diverses restrictions à l'attribution des prêts aux collectivités locales, notamment pour les opérations non subventionnées par l'Etat.

L'attribution des prêts à ces collectivités pour le financement de constructions destinées à abriter des services d'Etat, qui ne pouvait que difficilement être envisagée auparavant, est maintenant tout à fait impossible et mon Etablissement ne serait pas en mesure de consentir à votre ville le prêt demandé.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.
P. Le Directeur Général.
Le Directeur

Série Z 2 bis Cd 2406 - 68



Les 62 logements construits Cité Anatole-France, faisant partie de l'ensemble de l'avenue Anatole-France.

Les travailleurs paient...

IMPOT SUR LE REVENU

(payé par les travailleurs)

- 14 MILLIARDS EN 1964
- 16 MILLIARDS EN 1965
- + 16,3 %

IMPOTS SUR LES GRANDES SOCIETES

- 6,81 MILLIARDS EN 1964
- 7,39 MILLIARDS EN 1965
- + 8,5 % seulement

LES RICHES PEUVENT PAYER

500 grandes sociétés capitalistes ont réalisé 1.000 milliards A.F. de bénéfice en 1964, soit une progression de 70 % par rapport à 1958.

LES DIFFÉRENTS IMPOTS que les contribuables doivent payer

- Impôt sur le revenu (pour les salariés) ;
- taxes sur tous les produits de consommation (payé par tout le monde, y compris les vieillards) ;
- impôts sur le chiffre d'affaires (T.V.A.) (payé par les commerçants, artisans, industriels) ;
- taxes sur la radio, la télévision ;
- vignette auto, impôt sur la carte grise et le permis de conduire, impôt sur l'essence (qui rapporte 600 milliards par an, à l'Etat)

(payé par ceux qui possèdent une voiture) ; ajouter les contraventions et droits de péage sur les autoroutes ;

- impôt sur l'assurance (payé par tous ceux qui ont souscrit une assurance quelconque) ;
- l'impôt spécial pour le district (inscrit sous le titre « autres collectivités » 3^e colonne de votre feuille d'impôt, mobilier, foncier ou patente) ;
- l'impôt du département (2^e colonne de la même feuille) ;
- l'impôt communal.

A PROPOS DES TAXES QUI FRAPPENT LES PRODUITS DE CONSOMMATION :

- il y a 200 A.F. de taxe sur tout achat de 1.000 A.F.
- soit : 100 A.F. sur un paquet de cigarettes « Gauloises », 130 A.F. sur un kg de bifteck, 240 A.F. sur un kg de café, 740 A.F. sur une paire de chaussures, 6.000 A.F. sur un costume de confection, 24.800 A.F. sur une machine à laver.
- on évalue entre 100.000 et 120.000 A.F. ce que verse chaque français (y compris les enfants) sous forme de taxe, par an.

L'IMPOT SUR LE REVENU ET LES TAXES REPRESENTENT :

- 23 à 26 % du revenu annuel d'un salarié,
- un salarié moyen verse à l'Etat environ 3 mois de son salaire représentant 66 % des recettes fiscales de l'Etat.

Vous devez savoir que...

La feuille d'impôt — mobilier, foncier, patente — ne comprend pas que les impôts versés au budget communal.

REMARQUEZ que sur votre feuille d'impôt, en haut et à gauche, il est indiqué « impôts des collectivités locales et de divers établissements ». C'est-à-dire... et l'intitulé des trois dernières colonnes à droite de votre feuille vous le prouve, — que le total de la somme représente l'impôt à verser :

- 1) au département ;
- 2) à la commune ;
- 3) au district (dans la colonne « autres collectivités »).

Et vous CONSTATEZ que CHACUN de ces trois impôts à subi une augmentation.

RÉPERCUSSION DE L'AUGMENTATION DES PRIX SUR LE BUDGET COMMUNAL

CONSOMMATION D'EAU

	1960	1964
Prix du m ³	0,398 (N.F.)	0,566 (N.F.)
Dépenses inscrites au budget communal	203.000 (N.F.)	310.000 (N.F.)

CONSOMMATION D'ELECTRICITE

	1960	1964
1) ECLAIRAGE PUBLIC :		
Prix du kw	2,22 (N.F.)	2,48 (N.F.)
Dépenses inscrites au budget communal	200.000 (N.F.)	260.000 (N.F.)
2) ECLAIRAGE ET FORCE BATIMENTS COMMUNAUX :		
Prix moyenne tension	10,73 (N.F.)	11,50 (N.F.)
— basse tension	2,30 (N.F.)	2,58 (N.F.)
Dépenses inscrites au budget communal	45.000 (N.F.)	85.000 (N.F.)

TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

(incinération TIRU)

	1960	1964
Prix unitaire (tonne)	13 (N.F.)	21 (N.F.)
Tonnage annuel	11.500 T	13.850 T
Dépenses inscrites au budget communal	149.500 (N.F.)	290.850 (N.F.)

Théoriquement, la subvention de l'Etat pour la construction d'écoles maternelles et primaires, s'élève à 85 % du montant de la dépense, 15 % devant être payés par le budget communal, c'est-à-dire par les contribuables.

Ce chiffre est avancé dans tous les écrits et discours officiels.

Mais ce que le gouvernement oublie de dire, c'est que le Ministère de l'Education Nationale établit à sa manière le «montant de la dépense», excluant toutes sortes d'aménagements, cependant très utiles au bon fonctionnement de l'école, tels les préaux, etc.

Et pour réduire de plus en plus son aide, les dépenses qu'il exclut ainsi sont de plus en plus importantes. Comme elles sont nécessaires, la Commune les réalise tout de même et les prend entièrement à sa charge.

COMPARONS

3 groupes scolaires, J.-Jaurès, M.-Cachin, J.-Curie (cristallerie) - 1 maternelle J.-Quatremaire
2 gymnases, Hasenfratz, Rey-Golliet (construits et ouverts de 1959 à 1965) :

Coût total de la construction 1.779.000.000 A.F.
Subvention de l'Etat 919.200.000 A.F.

Soit un peu plus des 48 % des dépenses totales. La subvention de l'Etat n'est donc que de 52 % au lieu de 85 %.

Dépense à la charge de la Commune 859.800.000 A.F.

UNE REMARQUE S'IMPOSE : C'EST 100 % QUE LA COMMUNE DEVRAIT RECEVOIR DE L'ETAT

LE POUVOIR RÉDUIT DE PLUS EN PLUS SON AIDE AUX COMMUNES

UNE PREUVE : L'ÉCOLE

Les dépenses que l'Etat devrait prendre à sa charge, inscrites au budget communal pour 1964, représentent la somme de **529.607.000 A.F.**

Si le budget communal n'avait pas à supporter des dépenses qui, normalement, incombe à l'Etat, le montant de l'impôt versé à la Commune pourrait être allégé en 1964 de 58,45 %.

EXEMPLE :

• un contribuable (assujetti à « la mobilière ») paie 20.110 A.F., soit :

- 5.050 au Département ;
- 13.920 à la Commune ;
- 1.140 au District ;

• prélevons 58,45 % de 13.920 A.F., soit 8.136 A.F.

• reste à payer : 13.920 A.F. — 8.136 A.F. = 5.784 A.F.

(le même calcul pourrait être fait pour l'impôt départemental).

Répartition des dépenses dans le budget 1964

(en nouveaux francs)

Administration générale	2.237.744	Voirie, garage, propriétés communales, entretien	5.222.889	Santé, Assistance	1.675.320
Justice, Police, Sécurité	186.690	Enseignement	4.013.738	Enfance (colonies, patronage, Caisse des Ecoles)	2.607.768
Salubrité, Hygiène, Cimetière ..	399.650	Sport, Culture	973.471	Divers	1.684.788

TOTAL : 19.002.058

Montant de la dépense par foyer :

(calculé sur 16.000 foyers)

Dépense totale ..	1.187 N.F.	Santé, Assistance	104 N.F.
Enseignement ..	251 N.F.	Enfance	163 N.F.

Comparaison avec le budget de l'Etat :

	Etat	Commune
Education Nationale : (Enseignement, Enfance, Sport, Culture)	13 %	21,12 %
Santé Publique : (Santé et Aide Sociale)	2 %	8,82 %

En portant atteinte aux libertés communales, le gouvernement voudrait que les maires et conseils municipaux de banlieue n'aient pas plus de pouvoir qu'en ont ceux de Paris



Atelier de décoration à Senainville.

Or, un conseil municipal, sans pouvoir, ne réalise pas ou peu pour sa population, la preuve :

Pour une population sensiblement la même et pour l'année 1963... la comparaison est éloquente :

PANTIN
(47.300 habitants)

PARIS (XX^e arrt)
(200.000 habitants)

	BANLIEUE	PARIS
Logements	10.700	850
Crèches	125	72
Classes de neige	340	80

Colonies de vacances	Vestaires et chaussures	Ecoles
1.136 enfants 60 millions (A.F.)	1.546 pièces 1.641 paires	Sur 6 groupes scolaires et 3 maternelles indépendantes, 4 seulement sont anciens. A de rares exceptions, les écoles de Paris sont vieilles, mal entretenues, tristes.
624 enfants 27 millions (A.F.)	2.762 pièces 1.455 paires	



Les activités au patronage laïque.

Pour que l'impôt communal soit moins lourd et que les Communes puissent réaliser tout ce dont a besoin leur population

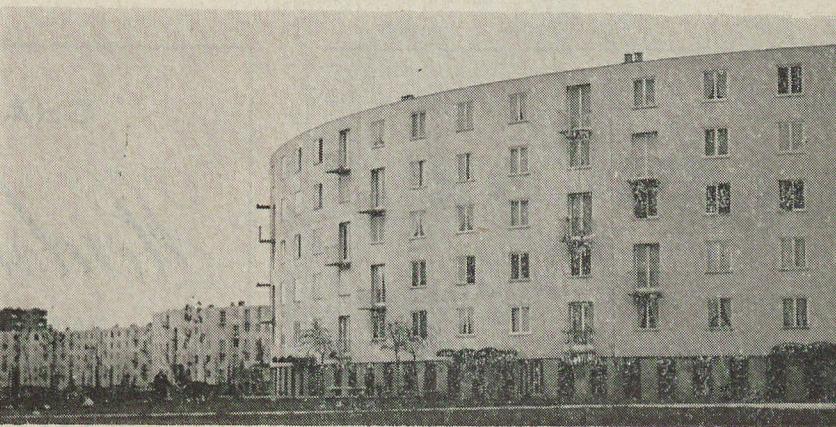
IL FAUT UNE RÉFORME DÉMOCRATIQUE DES FINANCES COMMUNALES

- Elle est à l'ordre du jour depuis 1900.
- Nous voulons que l'impôt communal soit payé par les différentes catégories de contribuables, selon leurs moyens.
- Nous voulons que les Conseils Municipaux décident eux-mêmes de leurs impôts.
- Nous ne voulons pas que l'Etat fasse payer aux communes des dépenses qui lui incombent, aide sociale, enseignement, police, défense contre l'incendie, etc...
- Nous demandons la création d'une Caisse de prêts et d'équipement dont la gestion serait confiée aux délégués des collectivités locales, ce qui les libérerait de la tutelle financière de l'Etat exercée, notamment, par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts et Consignations.
- Nous réclamons l'augmentation des crédits inscrits au budget de l'Etat et des subventions allouées aux communes pour les travaux d'équipement (logement, enseignement, sports, loisirs et culture, assainissement, adduction d'eau, électrification, etc...).

IL FAUT AUSSI RESPECTER ET ÉTENDRE LES LIBERTÉS COMMUNALES ET DÉPARTEMENTALES

ce qui suppose :

- L'élection au suffrage universel et à la représentation proportionnelle des Conseils Municipaux et Généraux.
- L'élection par le Conseil Municipal du Maire et des Adjoints.
- La transmission des pouvoirs des Préfets aux Conseils Généraux.



Construire des H.L.M. en nombre suffisant.

Clinique d'accouchement

73 bis, RUE DE PARIS, PANTIN
VIL. 93-99

Conventionnée par la Sécurité Sociale, la R.A.T.P.
et les grandes administrations

Consultations : Mardi, Mercredi et Samedi
de 11 heures à 12 heures

Service médical assuré par Médecin accoucheur
Consultations de Nourrissons

S.A.
Tél. VIL.
24-53



Capital
4.554.000
Francs

TOUTES PEINTURES POUR LE BATIMENT
L'INDUSTRIE — L'ADMINISTRATION

3, Rue Meissonier, PANTIN

BOUCHERIE ET CHARCUTERIE EN GROS

LARCOR

S.A. Capital 630.000 F
16, Rue JEAN COTTIN, PARIS 18^e

Service Collectivités et Restaurants

Magasin de vente au détail — Au prix de gros
20, Rue Montmartre, HALLES CENTRALES

E. S. C. A.

Société Anonyme au capital de 1.000.000 F.

22, AVENUE LAUMIERE, PARIS

Téléphone : BOLivar 75-69

MAÇONNERIE — BETON ARME

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
ASPHALTE - BITUME - ETANCHEITE
DE TERRASSES
REVETEMENTS ANTI-ACIDES

Entreprise COMBE

S.A.R.L. au Capital de 50.000 F

50, RUE DES GRILLES, PANTIN

Tél. : VIL. 26-22 R.C. Seine 58 B 3993



Ets G. JOUNEAU
(S.A. au capital 500.000 F.)

CONCESSIONNAIRE
EXCLUSIF BERLIET

STATION - SERVICE DIESEL
REPARATION — VENTE

63 et 65, Route de Paris
Route Nationale N° 3
BOBIGNY — (Seine) — VIL. 09-09

Stock pièces détachées — ACHAT — ECHANGE

APPAREILS DE LEVAGE
ET DE MANUTENTION

Constructions Mécaniques

★

ATELIERS DRIVET

8, RUE BEAUREPAIRE, PANTIN

TEL. : VIL. 03-51 et 55-19 — R.C. Seine 248-497

SICOPAR
Fournisseur de la Municipalité

ECONOMIE

QUALITE

RAPIDITE

Pour tous vos équipements

Appelez PRO. 98-52

46, Rue de l'Echiquier, PARIS 10^e

L'AIDE AUX VIEUX TRAVAILLEURS

- 2.100 Vieux Travailleurs bénéficient de la carte Municipale donnant droit dans l'année :

- Aux colis de denrées alimentaires,
- A l'allocation de charbon de 50 francs,
- Au secours exceptionnel de 60 francs,
- A un vestiaire.

- 800 (les plus pauvres) bénéficient en plus de ces attributions d'une aide mensuelle de 20 francs majorée de 10 francs de novembre à mars pour le chauffage.



- De 1959 à 1964, 93 noces d'or ont été célébrées, 2 noces de diamant, 1 noce de platine.



- Chaque année, le but de la sortie varie : bord de mer, campagne.

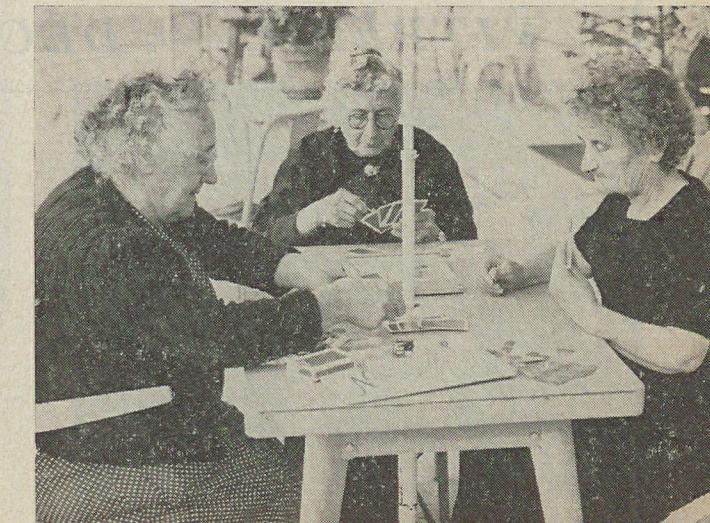
14 cars sont nécessaires au transport des promeneurs !

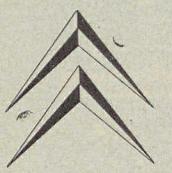
- De 1958 à 1964, le budget de l'aide sociale est passé de 28.250.000 A.F. à 81.605.000 A.F.



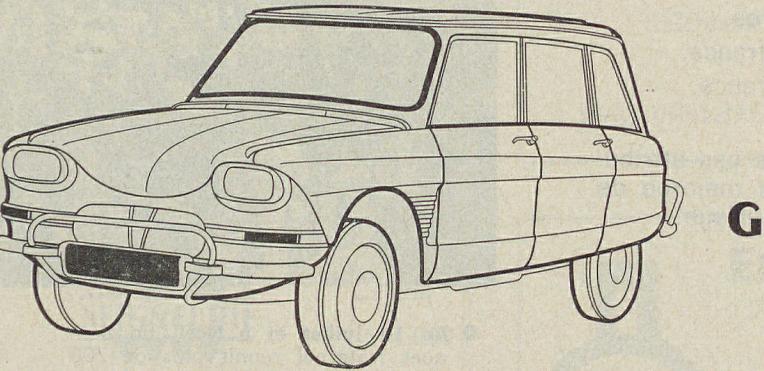
- Au 14 juillet et à Noël, un banquet fraternel réunit plus de 700 convives.

- De Mai à Octobre, par séjour de 3 semaines les Vieux Travailleurs passent de belles vacances à Montsauche (Nièvre).



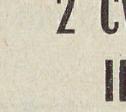


CITROËN



VENEZ ESSAYER
librement
VOLANT EN MAIN

Tous modèles



2 CV - AMIS 6
ID - DS

GRANDS GARAGES DE PANTIN

26, Rue Mehul — VIL 39-72

Département d'occasions garanties : 112, rue de Paris

TRAVAUX DE PEINTURE
VITRERIE — DÉCORATION

Entreprise René LAMBERT

S. A. R. L. AU CAPITAL DE 25 000 F.

28, RUE DE L'ERMITAGE — PARIS-XX^e

PYRÉNÉES 37-80 - 37-81

L'AIDE AUX TRAVAILLEURS EN LUTTE

Les Comptoirs Français apprécient
l'aide de la Municipalité.

Après un repas offert par la Municipalité, l'on discute ferme sur l'issue de la bataille.



Les élus du secteur attendant les mineurs de Lorraine lors de leur passage à Pantin.



Les travailleurs de chez Huré en lutte pour de meilleurs salaires, et contre la fermeture de l'usine.



1963 grand courant d'unité chez les mineurs.



Le piquet de grève de chez Coq France.

**ÉTABLISSEMENTS
M. GUILLIER
VILLETTE 98-80
PANTIN**

► **CHAUFFAGE
au BOIS "MORVAN"**

► **COMBUSTIBLES**

CHARBONS - COKES - MAZOUT

► **BOIS DE SCIAGE
SECS**

► **ELECTRO-MÉNAGER**

9, AVENUE EDOUARD-VAILLANT
845-98-80 (10 lignes groupées)

CONTREPLAQUES — NOVOPAN
ISOREL — PANOLAC — «FORMICA»

ETERNIT — ONUCLAIR

2, RUE DU CHEMIN DE FER
PANTIN (Porte de la Villette)

845-61-74 et la suite

EXPLOITATIONS FORRESTIERES
et SCIERIE

— NIVERNAISE DES BOIS —
CORVOL L'ORGUEILLEUX (Nièvre)

Tél. : 19 à CORVOL

EXPOSITION ET VENTE :
57, RUE DE PARIS, PANTIN

(Métro Hoche)

Tél. 845-49-66

DISTRIBUTEURS
DES PRODUCTIONS « BENDIX »

CHAUFFAGE — CUISINE
— MOULINEUX —
RADIO et TELEVISION
GRANDES MARQUES

CUISINIERES — CALORIFERES
CHAUDIERES
de CHAUFFAGE CENTRAL

2, Av. Edouard-Vaillant, PANTIN

845-10-20

Activités culturelles

Depuis 1959, la Municipalité a créé un certain nombre d'activités culturelles et développé celles existantes

En 1964, les prêts à domicile et le nombre de nouveaux lecteurs inscrits ont augmenté par rapport à 1963.

Volumes lus (différence avec 1963) + 4.628.
Lecteurs nouveaux 424.

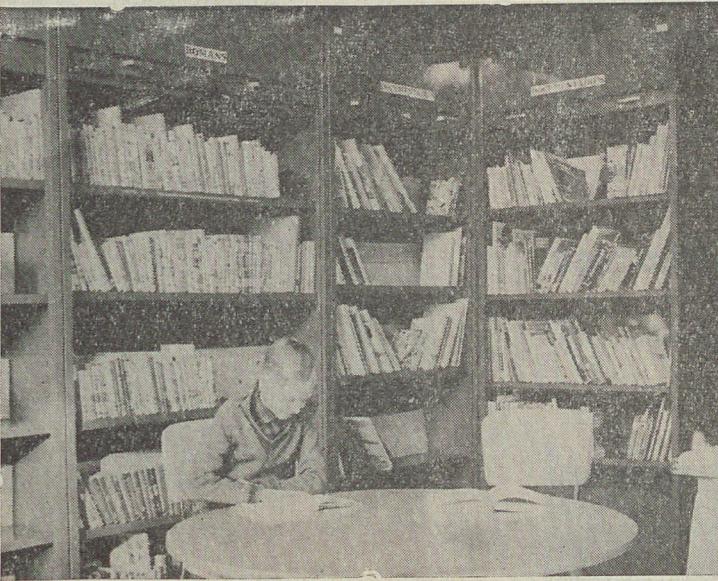
Notre bibliothèque est située 100, rue de Paris. Elle est ouverte à tous les Pantinois ainsi qu'aux travailleurs des entreprises de la commune. Le prêt est gratuit.

Elle possède 11.000 volumes (romans modernes, classiques, ouvrages d'art, de philosophie, etc...).

Une salle de lecture accueille les étudiants qui travaillent sur place (dans un cadre exceptionnel).

Revues, périodiques, documentations sont à la disposition de tous les lecteurs.

Une salle, avec 1.200 volumes (romans, livres de voyages, de sciences et d'images) est réservée aux jeunes lecteurs de 6 à 14 ans.



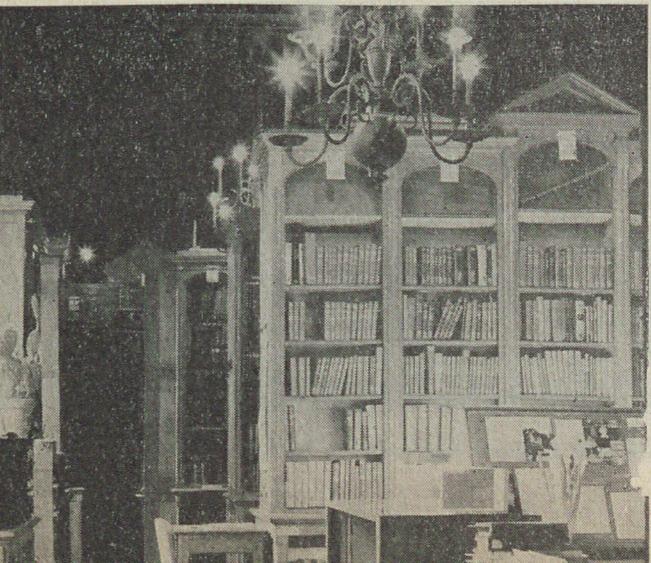
Salle de lecture de la bibliothèque enfantine.



Concert symphonique.



Vente du livre par le Patronage Laïque Municipal.



Concert de l'Harmonie Municipale



LE LOGEMENT

ENTRE 1959 ET 1964, IL A ETE CONSTRUIT 1.239 LOGEMENTS :

- Cité des Fonds d'Eaubonne 426
- Cité des Courtillières 432
- Place de l'Eglise 321
- Cité Avenue Anatole-France 60

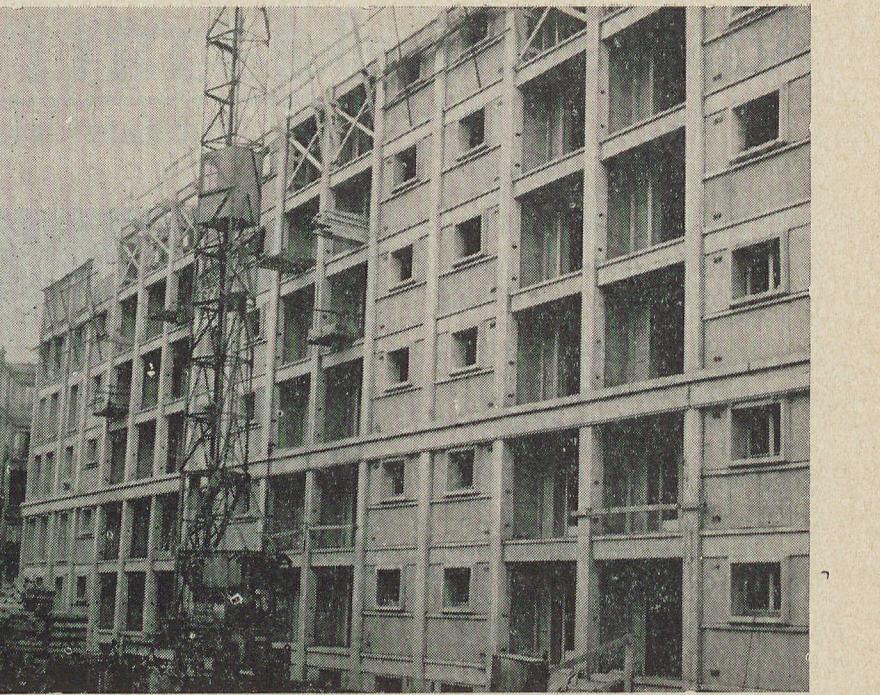
1.239

1239 FAMILLES RELOGÉES

EN VOIE D'ACHEVEMENT : rue de Montreuil et Voie Nouvelle : 172.



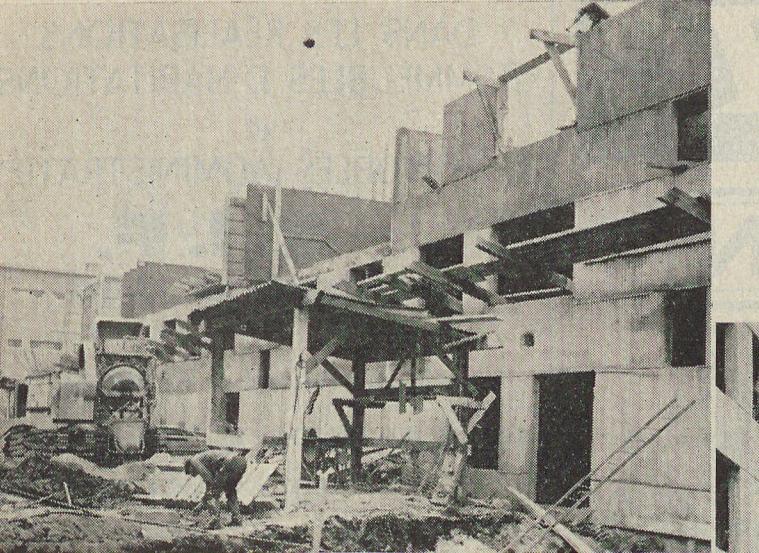
Voie Nouvelle.



Construction de logements Place de l'Eglise.



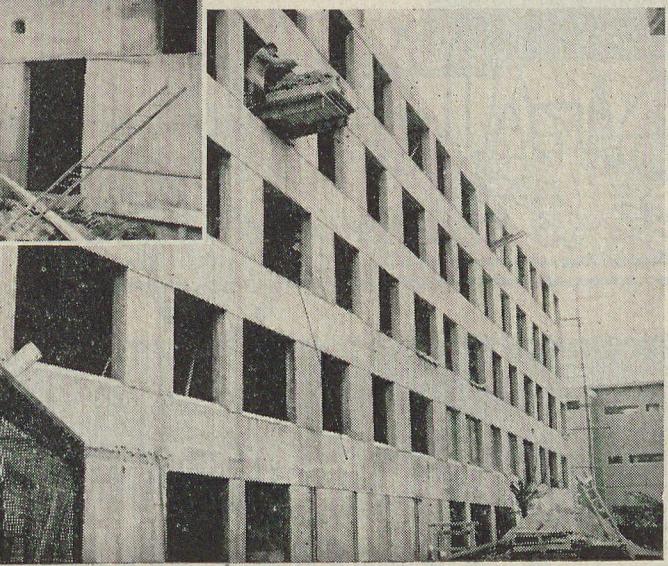
Place de l'Eglise : logements du 126 et 132, rue de Paris.



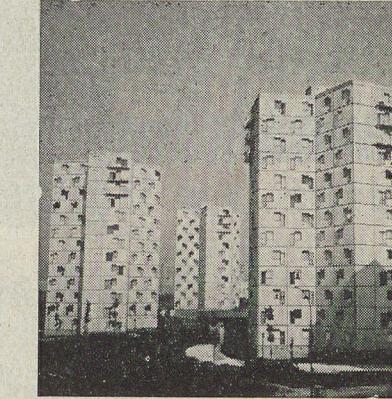
L'ancienne cité d'urgence sur laquelle se construit 153 logements type Logéo.

Vues du chantier.

C'est dans un rez-de-chaussée d'un de ces immeubles que sera installé l'annexe du dispensaire municipal pour la Cité des Courtillières.



LE LOGEMENT



Quelques vues des constructions, cité des Courtillières.

tout au PRISUNIC

ouvert tous les dimanches

66 avenue jean jaurès

PANTIN



LIBRE SERVICE • ALIMENTATION GÉNÉRALE • TEXTILE - NOUVEAUTÉ - BAZAR

Depuis 1891, au service du client, les

Ets E. MIGNOT - COMPTOIRS FRANÇAIS

MAISON D'ALIMENTATION A SUCCURSALES MULTIPLES

ont mis à la disposition de leur Clientèle, en 1964, un nouveau rayon : "MEUBLES"
et un service "VENTE SUR CATALOGUE"

Les plus GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT sont offertes pour tous :

APPAREILS MÉNAGERS, TÉLÉVISEURS, RÉFRIGÉRATEURS, MEUBLES, ETC...

Renseignez-vous auprès de nos Gérants ou à la Direction Commerciale

VILLETTÉ 24-00 poste 43

Visitez le hall d'exposition à notre Siège : 61, rue de Paris, PANTIN

Et n'oubliez pas, LES LIVRAISONS A DOMICILE SONT GRATUITES !

DANS LES RÉALISATIONS
D'IMMEUBLES D'HABITATIONS
et
D'IMMEUBLES ADMINISTRATIFS

la **C. I. F.**

(CONSTRUCTIONS DE L'ILE-DE-FRANCE)

S.A. au capital de 2.000.000 de francs

18, rue Bayard - PARIS-8^e

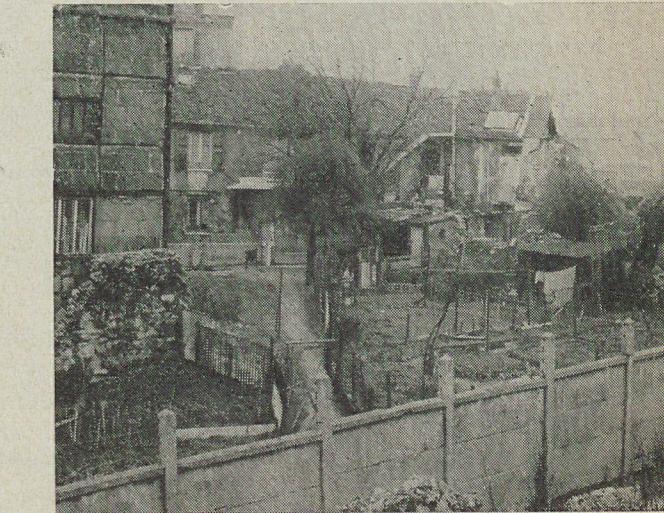
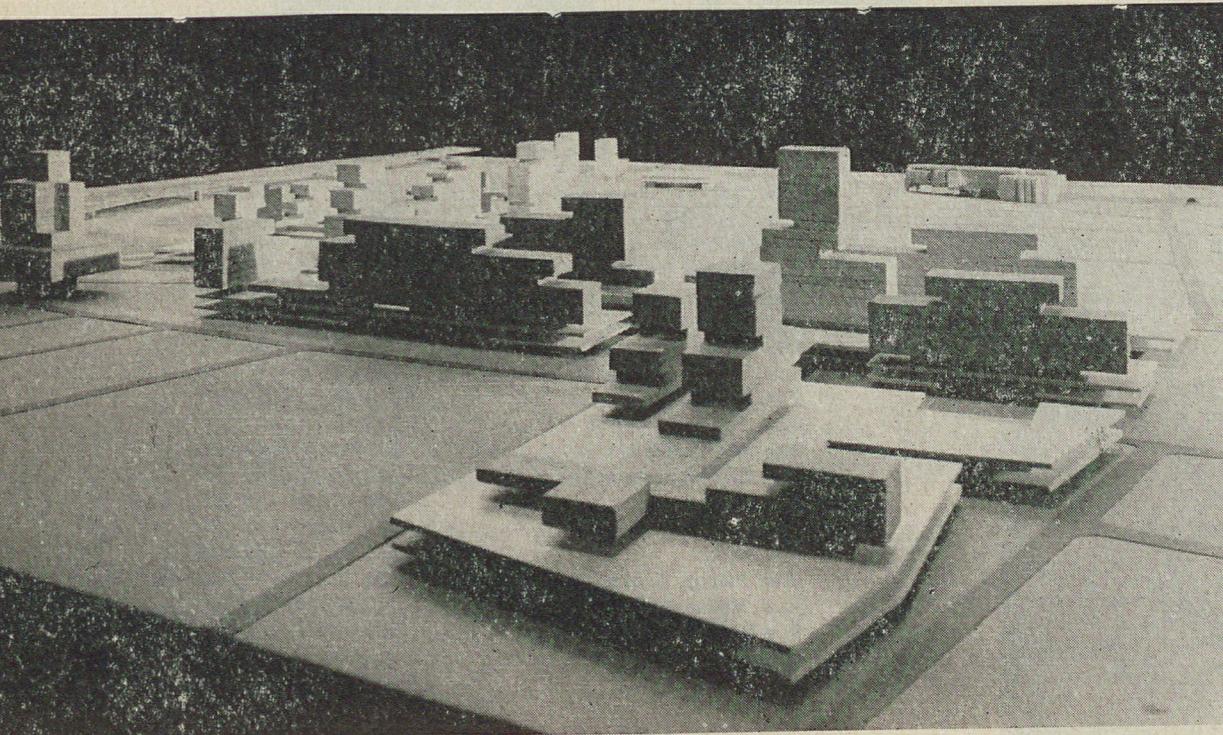
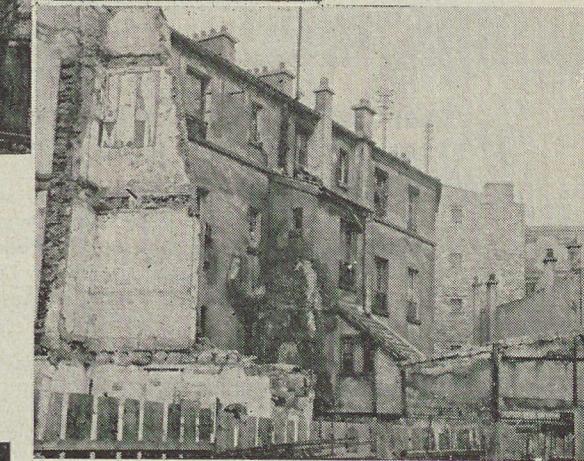
UTILISE LES PROCÉDÉS
DE CONSTRUCTION

G. L. D.

et notamment lors de la réalisation
du groupe scolaire de "la Cristallerie"
à Pantin

Plan de rénovation de la Porte de Pantin

Maquette de ce que seront les futurs aménagements de la Porte de Pantin qui remplaceront les constructions vétustes de ce quartier.



VOIRIE

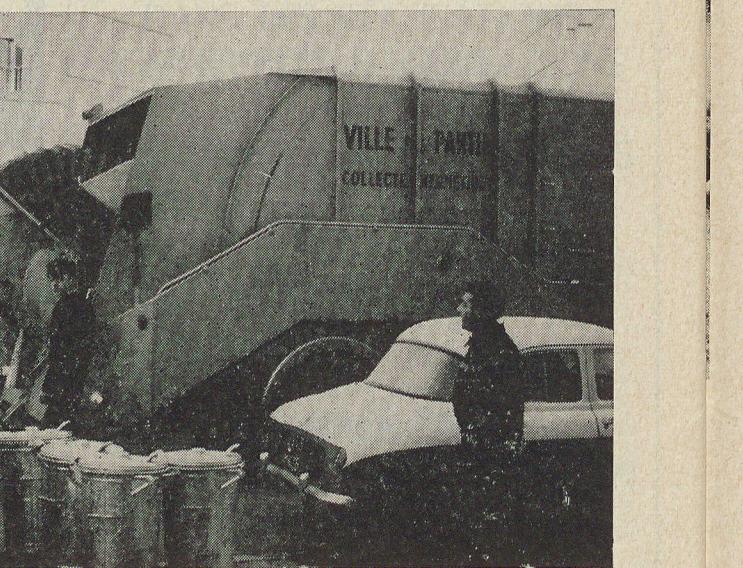
ELARGISSEMENT DE LA RUE DES GRILLES ET ETABLISSEMENT D'UN PARC DE STATIONNEMENT

Par décret n° 63-1378 du 31 décembre 1963 paru au Journal Officiel du 10 janvier 1964, portant approbation d'une liste d'opérations de décongestion de la circulation dans les Centres urbains au titre de la tranche du Fonds National d'Investissement Routier, l'opération d'élargissement de la rue des Grilles (entre la rue Vaucanson et la rue du Pré Saint-Gervais) et l'établissement d'un Parking que la Municipalité avait proposé, ont été retenus.

Le taux de la subvention de l'Etat pour cette opération est de 50 % du montant des travaux et des acquisitions immobilières.



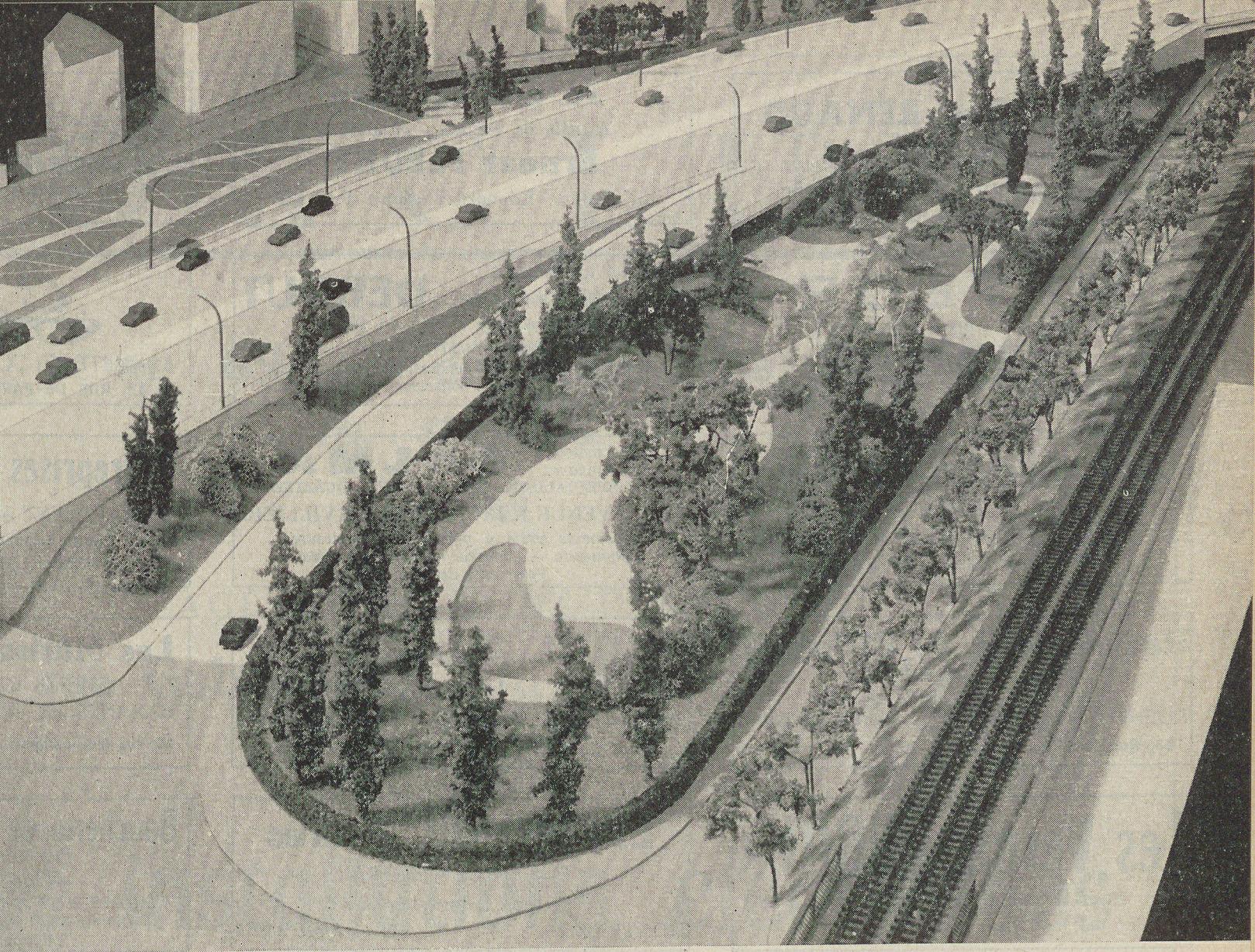
6.500 M² DE TROTTOIRS REFAITS



Le ramassage des ordures ménagères entrepris aux Courtillières sera étendu dans l'immédiat au quartier des Quatre-Chemins.

LISTE DES RUES DE PANTIN DONT LE PAVAGE A ETE REFAIT DEPUIS 1959

Rue Gabrielle Josserand	515 m = 152.000 Francs
Rue Courtois	396 m = 93.000 —
Rue Condorcet	135 m = 40.000 —
Rue Charles Nodier	240 m = 37.000 —
Rue de la Paix	204 m = 70.000 —
Rue Guillaume Tell	210 m = 39.000 —
Rue Cécile Faguet	200 m = 36.000 —
Rue Edouard Renard	220 m = 90.000 —
Rue Marcelle	260 m = 72.000 —
Voie Nouvelle	215 m = 80.000 —
Rue des Pommiers	600 m = 92.000 —
Rue Sainte-Marguerite	220 m = 90.000 —
Rue Lapérouse	160 m = 65.000 —
Rue Rouget de l'Isle	324 m = 135.000 —
Rue Kléber	260 m = 145.000 —
Rue Pierre Brosselette prolongée	135 m = 75.000 —
Rue Vaucanson	180 m = 46.000 —
Rue Diderot	1.000 m = 180.000 —
Chemin des Vignes	210 m = 30.000 —
	5.684 m = 1.567.000 F



Ce que sera l'aménagement définitif du boulevard périphérique de la porte de la Villette, avec le square Jean-Jaurès réaménagé pour les habitants de ce quartier.

TRIPETTE & RENAUD

Matériel pour Meunerie et Graineterie
Usine : 32-34, Rue Auger, PANTIN

M E T E O R

La célèbre bière d'Alsace
BRASSERIES REUNIES
83, Av. du G¹-Leclerc, PANTIN — VIL. 61-24

Société Parisienne des Sciures

Sciures et Farines de Bois
59, Rue CARTIER-BRESSON, PANTIN
Tél. : 845-20-93 - 845-25-53

Radiologie R. A. BRISSET

Matériel de spécialisation
Table d'examen Télé-Commandée
ROENTGENTELEVISION — RADIOCINEMA
183, Rue des Pyrénées, PARIS 20^e — Tél. 636-14-66

Les Vernis DUROUX

23, Rue Delizy, PANTIN (Seine)
TEL. : 845-00-90

AU BON PÊCHEUR

Articles de Pêche — Aquariums
Ernest FLEURY
15, Avenue Edouard-Vaillant, PANTIN

CALICOTS
PANCARTES
TOLES PEINTES
INSCRIPTIONS SUR VOITURES

GRAVURE
PLAQUES D'IDENTITE
PLAQUES GRAVEES
EN PLEXIGLAS

L'ENSEIGNE DE PANTIN
3, Avenue Edouard-Vaillant, PANTIN (Seine)
Face la Mairie
VILlette 89-74

M E T E O R

La célèbre bière d'Alsace

BRASSERIES REUNIES

83, Av. du G¹-Leclerc, PANTIN — VIL. 61-24

AUX QUATRE-CHEMINS *Les chaussures DEBOUT*

La plus ancienne maison du quartier
34, Avenue Jean-Jaurès, PANTIN — Tél. : VIL. 89-11
ont chaussé plusieurs générations et continuent
à le faire avec la même conscience professionnelle

Germain

BONNETERIE - CHEMISERIE - LINGERIE
37, RUE DE PARIS, PANTIN — VIL 02-61

Une maison de confiance **BALMA**

« LE SPECIALISTE DE LA HAUTE QUALITE »
43-45, AVENUE J.-JAURES, AUBERVILLIERS
Vêtements prêts à porter et sur mesure
Chemiserie — Lingerie — Linge de Maison
Vêtements de Travail

Entreprises L. PRIVILEGGIO

BATIMENT — TRAVAUX PUBLICS
34 bis, avenue Edouard-Vaillant, PANTIN - VIL 97-31
43, route d'Albert, AMIENS — Téléphone : 91-49-66

MANUFACTURE DE PAPETERIE IMPRIMERIE

FARRE & C^{ie}
29, Rue Hoche, PANTIN — Tél. : VIL. 53-30
Fournisseur des Ecoles et Administrations

Les Mûrisseries GILBERT

FRUITS ET LEGUMES FRAIS
BANANES ET TOUS FRUITS EXOTIQUES
80, rue Quincampoix, PARIS — TUR. 47-21 et 12-30

Ets MOREL Frères

CHAUFFAGE CENTRAL
5, Rue Colmet-Lépinay
MONTRÉUIL — Tél. : AVR. 09-75

Boucherie de la Porte de Pantin

TRIPERIE — VOLAILLES
49, rue de Paris, PANTIN
VIANDES ET VOLAILLES DE PREMIER CHOIX
Tarifs spéciaux pour restaurants et collectivités
Téléphone : VIL. 01-97

Pompes Funèbres Générales

Concessionnaire du Service de la VILLE DE PANTIN, 82, Av. du GENERAL-LECLERC - VIL 00-10
CONDITIONS PARTICULIÈRES AUX ASSURÉS SOCIAUX ET AUX MUTUALISTES

M. LIMONOT

INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES « ORTOFRIGOR »
MEUBLES — VITRINES
REFRIGERATEURS — CHAMBRES FROIDES
COMPTOIRS DE CAFE ET ARRIÈRE-COMPTOIRS
CANTINES ET COLLECTIVITÉS
80, Av. du Général-Leclerc, PANTIN (Seine) - 845-04-49

FOR CLUM

SIÈGE SOCIAL : **69, rue de Dunkerque, PARIS-9^e**

Tél. : 878 74-03



AGENCE DE SAINT-DENIS

2, rue Gabriel-Péri

Tél. : 752 21-45



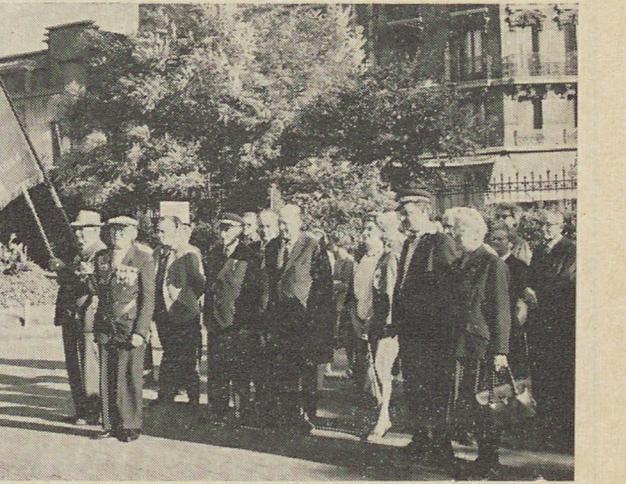
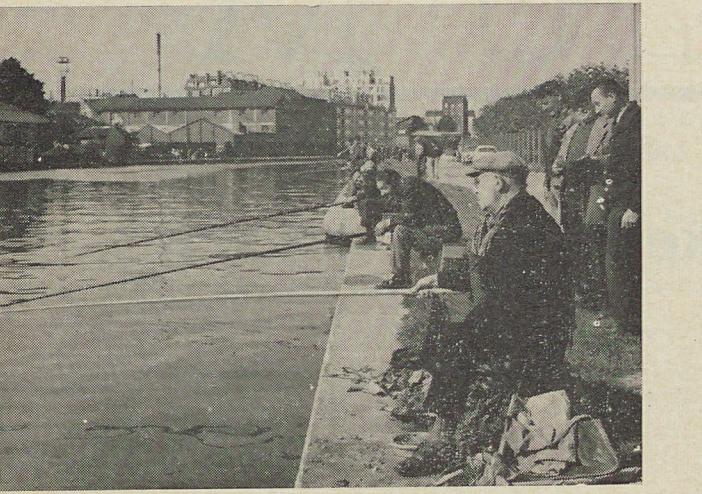
Toutes installations électriques

Eclairage privé et public - Equipement Usines et Centrales

Réseau de distribution - Tableaux

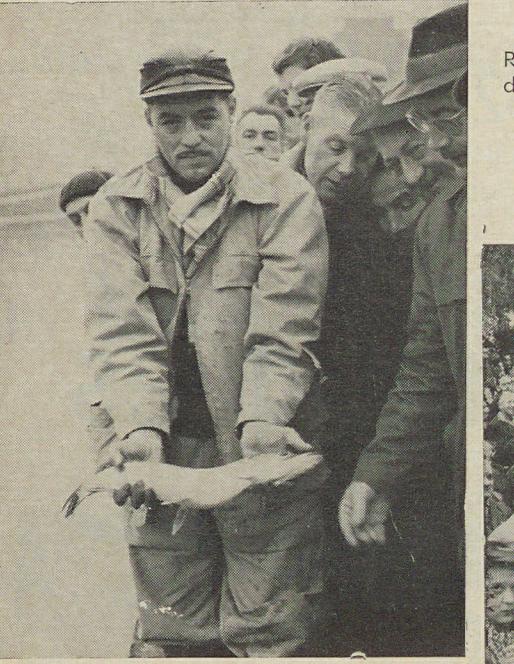
Lignes Postes toutes tensions

Concours de pêche annuel



Cérémonie du souvenir à la mairie

manifestations locales



Rempoissonnement
du canal de l'Ourcq



Spectacle et...



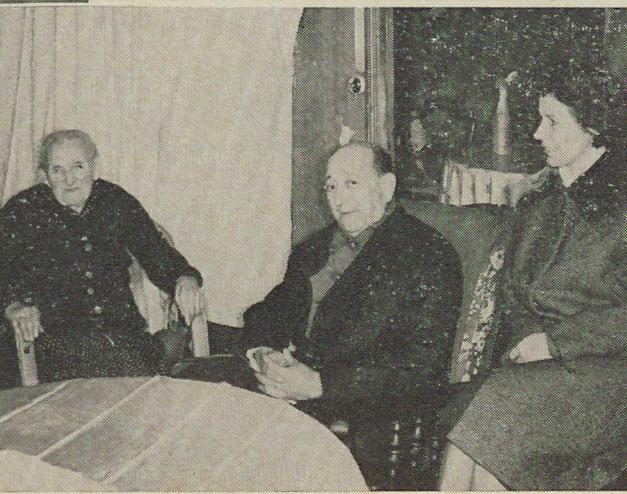
... défilé de la foire commerciale



Le jour de l'inauguration de la maison
de repos Ambroze-Croizat de Montsauche



Visite aux noces de Diamant



Chez notre centenaire

Inauguration de la Bourse du Travail provisoire



MOTEURS DE 1/2 A 30 CV. ESSENCE 2 ET 4 TEMPS

BRI BAN

14, Rue Palestro, PANTIN
Tél. : VIL. 02-55 et 00-86



Concessionnaire Agréé

PANTIN - RADIO - MÉNAGER

50, rue de Paris - PANTIN

Métro : Hoche VIL. 80-56
Chauffage — Cuisinières — Réfrigérateurs

ACONNERIE ETON ARME STRUCTION USTRIELLES

ENTREPRISE PUECH

SCIENNE ENTREPRISE WARNAULT

1 à 25, rue Boieldieu, PANTIN

Téléphone : VIL 92-72

ESTAURATION
MONUMENTS
HISTORIQUES

REG. DU COMMERCE
SEINE 54 B 4304

LEPHONE
ndre 21-34
— 21-35

ENTREPRISE

Sylvain JOYEUX

TREPRISE GENERALE TRAUX PUBLICS

RASSEMENT - VIABILITE - ASSAINISSEMENT
OVRAGES D'ART - BATIMENT - BETON ARME

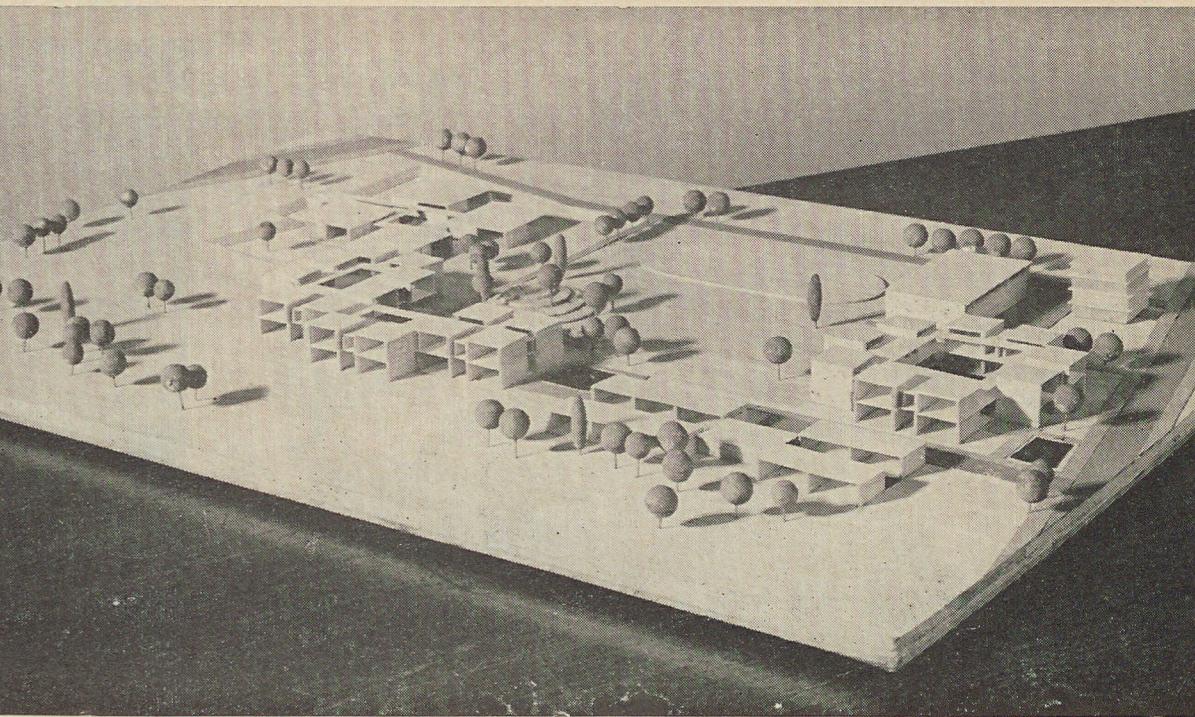
RUE DE PARIS
UBERVILLIERS

FAMILISTÈRE

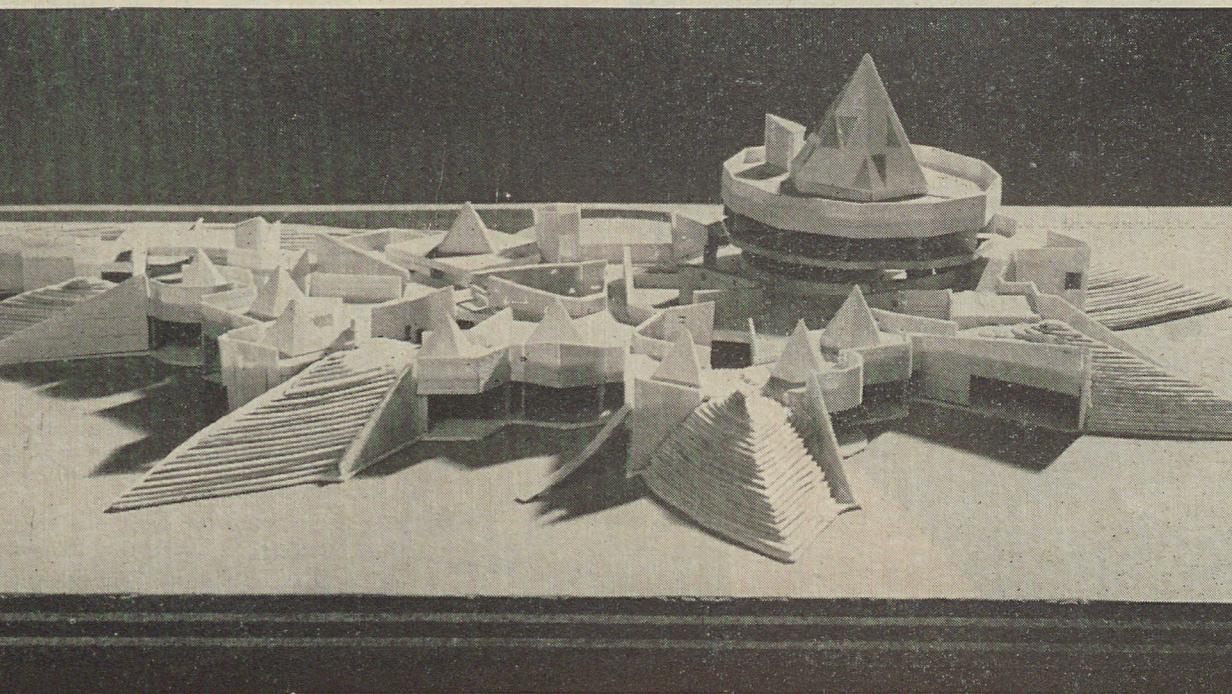
versales à Pantin

u Pré-Saint-Gervais
Denis-Papin
Méhul
Hoche
Marché Parc des Courtilières
eaurepaire
Jules-Auffret

S
P
E
C
T
I
V
E
S



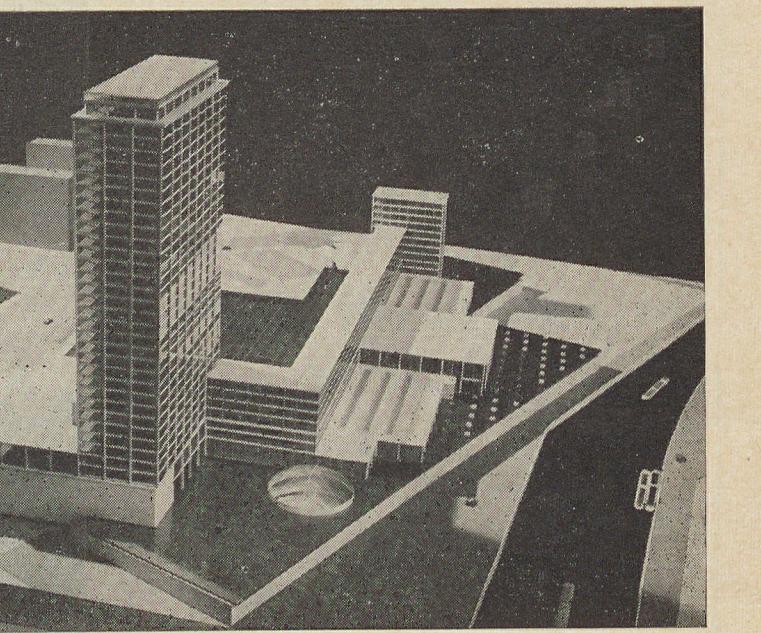
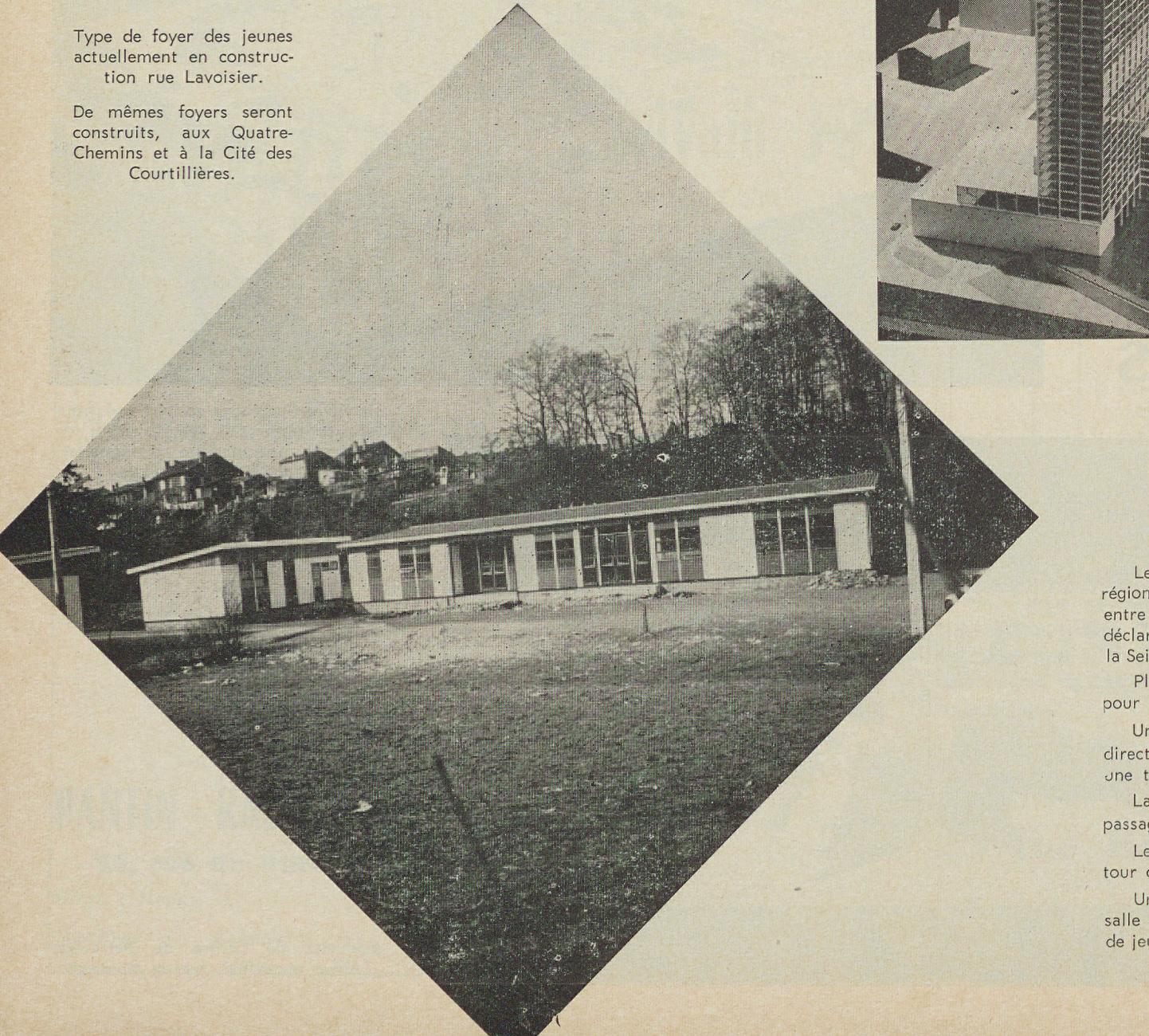
Maquette du groupe scolaire qui trovera sa place sur l'emplacement de l'ancienne manufacture d'allumette avenue Edouard-Vaillant



Maquette du Centre du Patronage
Laïque municipal, rue de Montreuil

Type de foyer des jeunes actuellement en construction rue Lavoisier.

De mêmes foyers seront construits, aux Quatre-Chemins et à la Cité des Courtilières.



CREATION D'UN PARKING D'INTERET REGIONAL PLACE DE L'EGLISE

Le projet de création d'un parking d'intérêt régional couplé d'une gare d'autobus place de l'Eglise entre la rue de Paris et le canal de l'Ourcq a été déclaré d'utilité publique par arrêté du Préfet de la Seine en date du 30 août 1963.

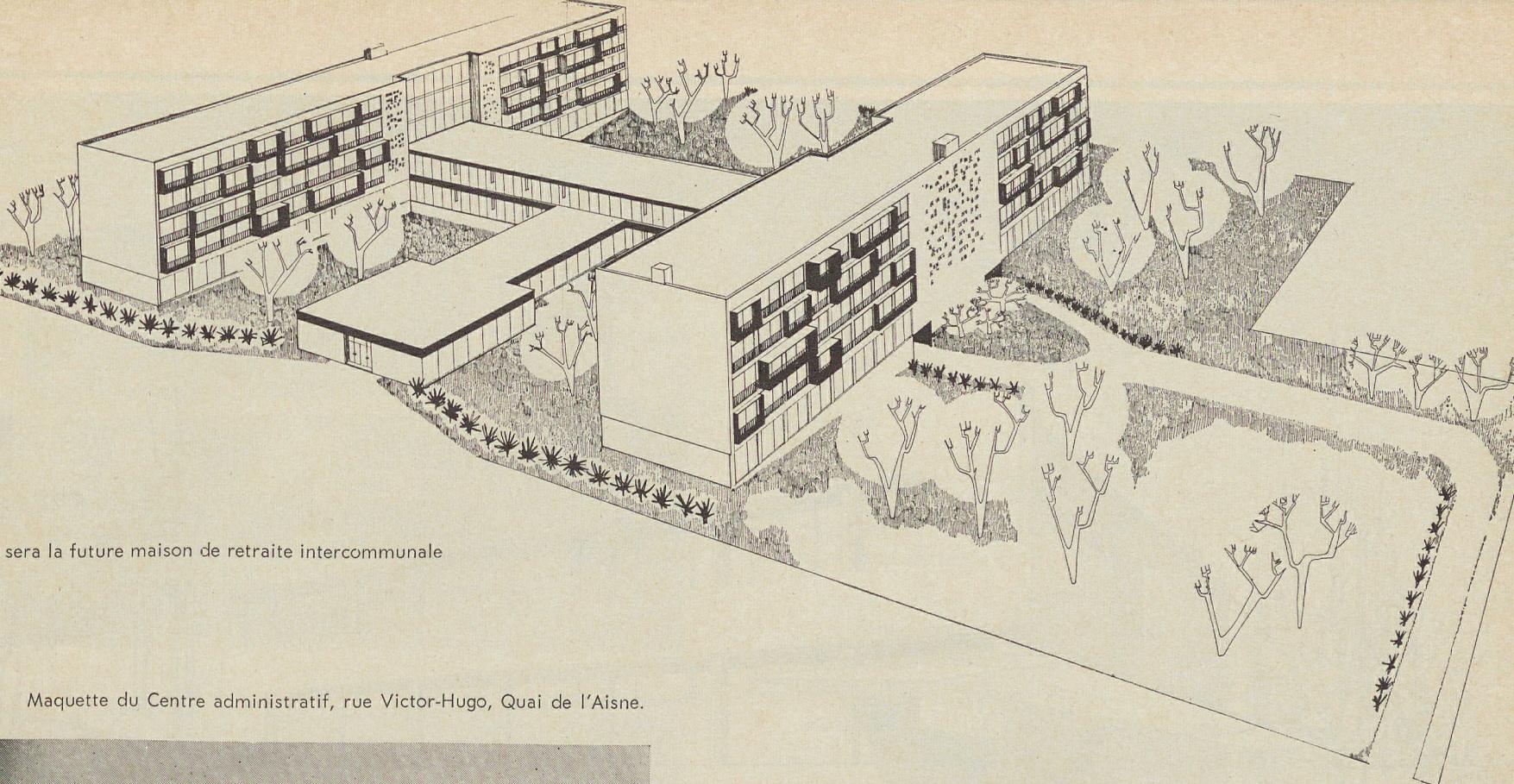
Plusieurs étages en sous-sol seront aménagés pour permettre le stationnement de 6.000 voitures.

Une gare d'autobus sera aménagée, ils sortiront direction banlieue par un passage souterrain et une trémie qui débouchera avant la rue Courtois.

La liaison métro-autobus s'effectuera par des passages souterrains.

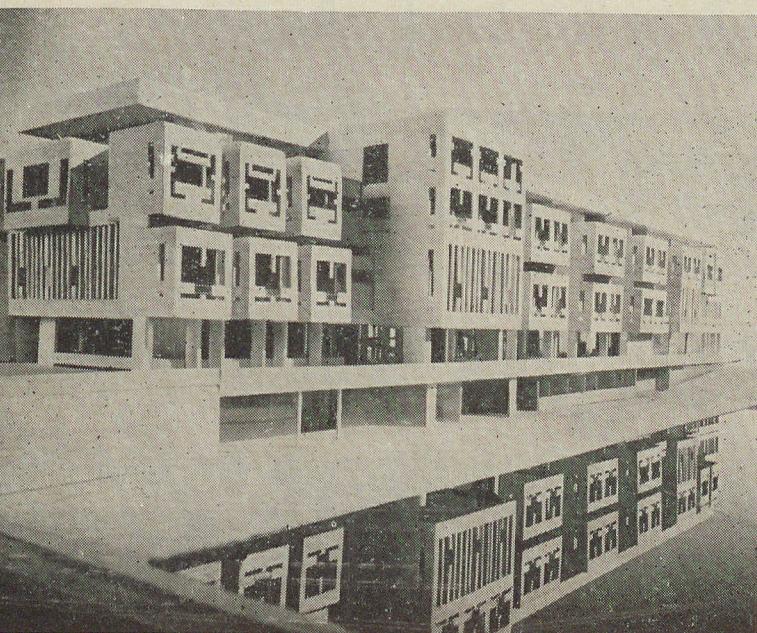
Les superstructures comprendront une grande tour de 20 étages et des bâtiments à usage locatif.

Un marché couvert y est prévu, ainsi qu'une salle des Fêtes, la maison de la jeunesse, un foyer de jeunes travailleurs.

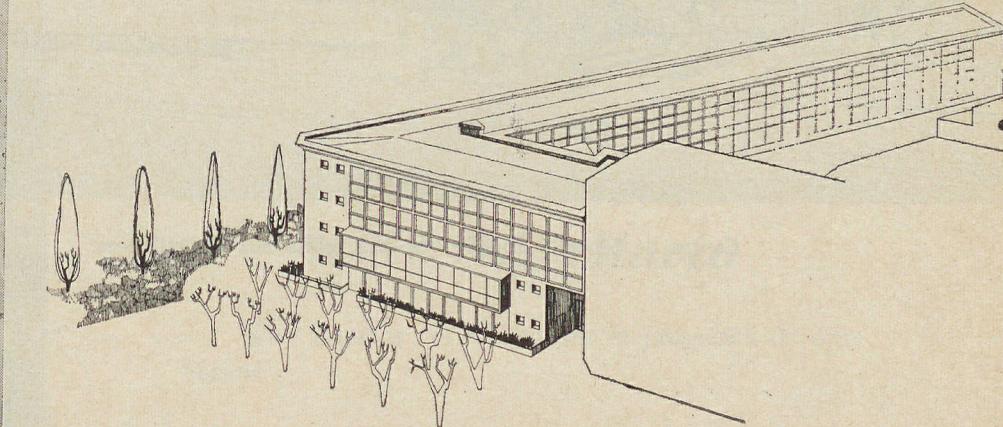


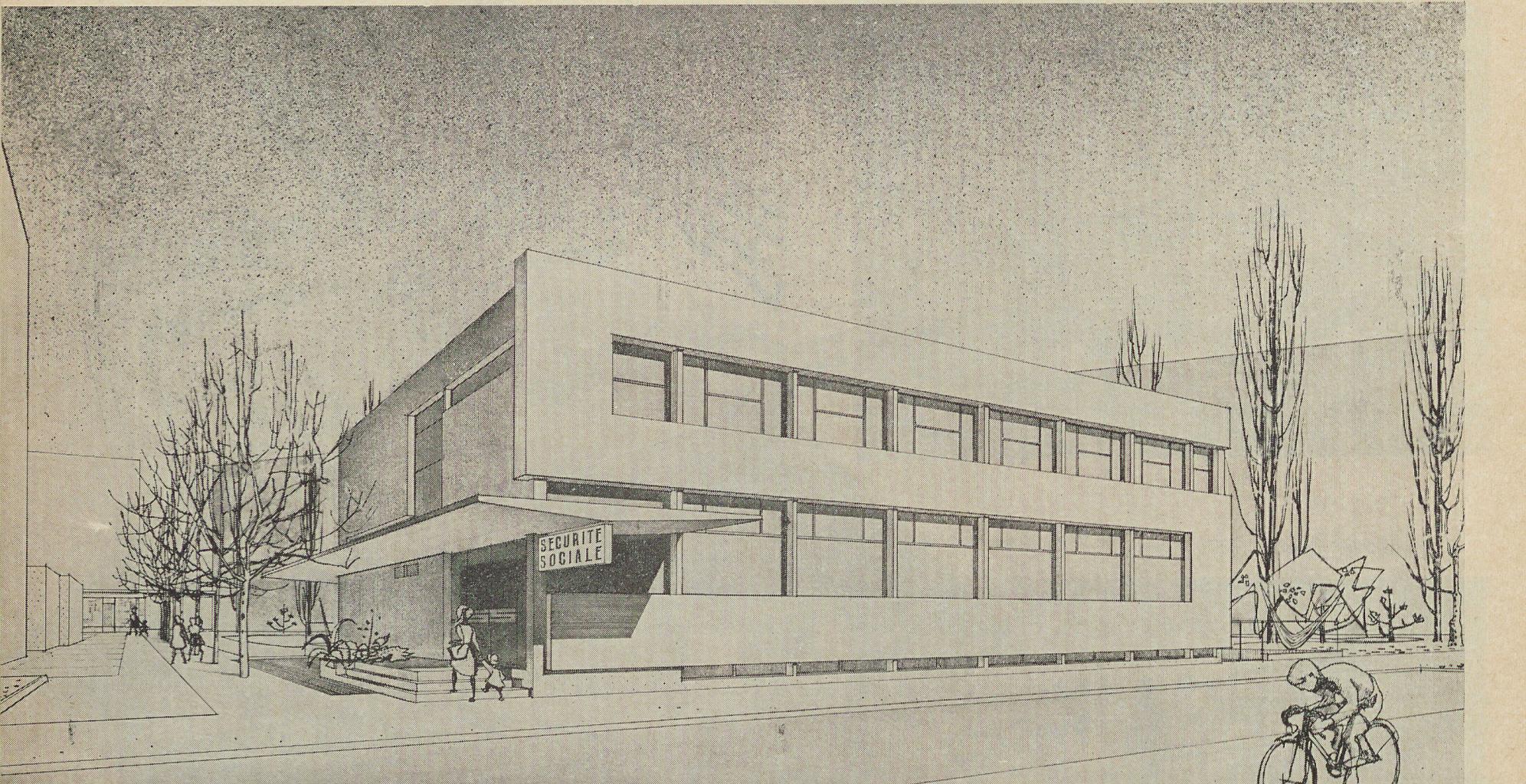
Ce que sera la future maison de retraite intercommunale

Maquette du Centre administratif, rue Victor-Hugo, Quai de l'Aisne.



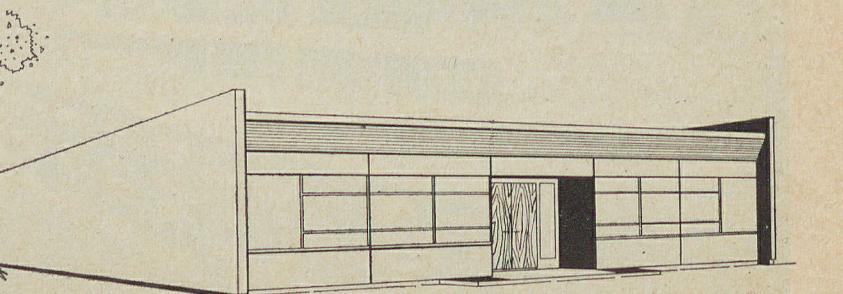
Aggrandissement du groupe scolaire Sadi-Carnot





Centre de Sécurité Sociale qui sera édifié aux Courtillières.

Architecte D.P.L.G.



Vue des vestiaires qui seront construits sur le stade Marcel-Cerdan



LA COMETE à PANTIN

Les Brasseries de LA COMETE dont l'usine principale est exploitée à CHALONS-sur-MARNE, ont construit un très vaste entrepôt rue Cartier-Bresson.

Ainsi, notre ville a été choisie par l'une des plus importantes Brasseries Françaises pour l'installation d'un centre d'embouteillage et de distribution sur la région parisienne.

Les habitants de PANTIN sont donc assurés de ne pas manquer de bière... et quelle bière !!! La bière des Gourmets connue sous les marques

Slavia
PRIMA Slavia
SUPER PILS Slavia

Nous formons des vœux pour la prospérité de cette Société.

GARÇON, UNE *Slavia* !

Quelle simplicité !

avec



le cyclomoteur le plus facile à piloter...
PERFECTIONNEMENT SANS EGAL

1 seule commande

pour toutes les manœuvres
embrayer, accélérer, s'arrêter
EXCLUSIVITÉ MOBYLETTE

...le cyclomoteur le plus sûr !

Tenue de route exceptionnelle
(moteur sous pédalier)
Freinage très puissant
(moyeu-frein tambour AR)



15 MODÈLES A PARTIR DE 383 F - TL COMPRISE

VITESSE LIMITÉE CONFORMÉMENT A LA LÉGISLATION
SANS PERMIS DE CONDUIRE NI FORMALITÉS
ADMINISTRATIVES

AV 42

453 F TL
COMPRISE

MOTOBÉCANE * MOTOCOMFORT

- 50.000 km sans ennui
- 1 l, 5 aux 100 km
- double embrayage automatique
DIMOBY

